

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

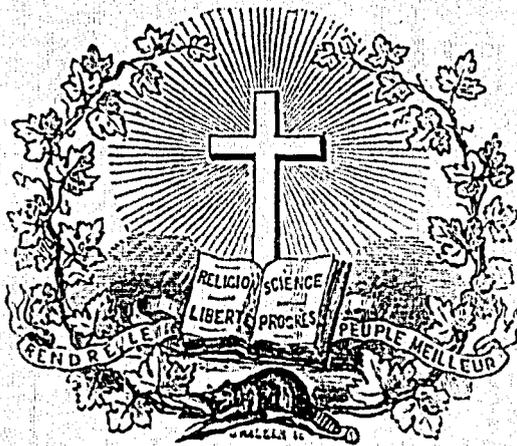
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XXI.

Québec, Province de Québec, Aout 1877.

No. 8.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Collation des brevets.—Distribution des prix à l'école normale Jacques-Cartier. **PARTIE NON-OFFICIELLE :** L'exposition provinciale.—L'Université-Laval. **PÉDAGOGIE :** L'art de la lecture par E. Legouvé. **BULLETINS :** Les bibliothèques publiques aux États-Unis (suite).—Le livre des écoles américaines (suite). **ANNONCES.**

PARTIE OFFICIELLE



Département de l'Instruction Publique

BUREAU DES EXAMINATEURS

AYLMER

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{ème} classe (A) : Mlles. Annie Burke, Ellen Colligan, Maggie Donohue, Anna Driscoll, Annie Gorman, Lina Jackson, Florence Kidd, Julia O'Boyle, et M. Edward Jordon, Neil McKinnon, Alexander McKeon et Thomas Wilson; (F) : Mlles. Azalie Daury, Catherine Legault, Philomène Proulx et Eulalie Thomas.

Aylmer, P. Q., 7 août 1877.

JOHN WOOD, secrétaire.

TROIS RIVIÈRES (catholique)

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F) : Mlles. Exilia Baril, Céline Champoux, Joséphine Deshaies, Léa Leblanc, Jeanne Moulin, Olivia Toupin et dame P. Descoteau.

ÉCOLE MODÈLE, 2^{ème} classe (F) : Mlles. Mélanie Coulombe, et (A) : Céline Champoux.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) : Mlles. Marie-Céléstine Auger, Alphonsino Beauchesne, Fédéra Bordoleau, Sophie Laperrière, Mario Victorino Lafond, Adéline Lesieur, Adéline Lupion, Marie Moulin dit Picotin, M.-L. Simoneau, Marie-Françoise et Olive Vanasse.

ÉCOLE MODÈLE, 2^{ème} classe, (F) : Mlle. Mélanie Deshaies. Trois-Rivières, 7 août 1877.

ÉPIREME DUPRESNE, secrétaire.

SHERBROOKE (catholique)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^{ème} classe (F) : Mlle. Célanie Robert. Sherbrooke, 7 août 1877.

J. T. L. ARCHAMBAULT, secrétaire.

DRUMMOND, RICHMOND ET WOLFE (catholique)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) : Mlles. Marie-Henriette Janson, Mario Lasonde et Marie-Elmire Lemieux.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRE, 2^{ème} classe (F) : Mlles. Marie Camille Blanchette, Marie-P.-Léontine Jutras, Marie-Arthémise Lafontaine, Marie-Fideline Leblanc et Helen McNamara.

Danville, 7 août 1877.

J. A. BRIEN, secrétaire.

ÉCOLE NORMALE JACQUES CARTIER 1876-77

Prix du Prince de Galles—M. Ernest Duval.

QUATRIÈME—Excellence—J. Généreux. Philosophie—Pr. E. Tremblay, acc. J. Généreux. Mathématiques—J. Leroux, acc. C. Grégoire. Anglais—Th. Brennan.

ÉCOLE MODÈLE—Excellence—Pas de prix, 1^{er} acc. Joseph Surprenant, 2^{ème} acc. Ernest Duval. Enseignement—1^{er} pr. ex æquo : Romulus Laurendeau, Hector Desrochers, 2^{ème} Gustave Lafontaine; 1^{er} acc. Jérôme Gauthier, 2^{ème} acc. Auguste Hébert. Langue française—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Joseph Surprenant; 1^{er} acc. Auguste Brien, 2^{ème} Louis Grandpré. Thèmes anglais—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Romulus Laurendeau; 1^{er} acc. Gustave Lafontaine, 2^{ème} Hector Desrochers. Version anglaise—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Joseph Surprenant; 1^{er} acc. Hector Desrochers, 2^{ème} Auguste Brien. Conversation anglaise—1^{er} pr. Romulus Laurendeau, 2^{ème} Gustave Lafontaine; 1^{er} acc. Joseph-Marie Grenier, 2^{ème} Hector Desrochers. Algèbre—1^{er} pr. Joseph Surprenant, 2^{ème} Ernest Duval; 1^{er} acc. Auguste Hébert, 2^{ème} Hector Desrochers. Géométrie—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Joseph Surprenant; 1^{er} acc. Auguste Hébert, 2^{ème} Hector Desrochers. Histoire de France—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Auguste Hébert; 1^{er} acc. Hector Desrochers, 2^{ème} Jérôme Gauthier. Botanique—1^{er} pr. Hector Desrochers, 2^{ème} Romulus Laurendeau; 1^{er} acc. Auguste Brien, 2^{ème} Michel Lefebvre. Histoire naturelle—1^{er} pr. Ernest Duval, 2^{ème} Romulus Laurendeau; 1^{er} acc. Joseph Marie Crovier, 2^{ème} Auguste Hébert.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—Excellence—1^{er} pr. Hormisdas Boucher, 2^{ème} Moïse Tessier; 1^{er} acc. Joseph Lavoie, 2^{ème} ex æquo : Joseph Roch et Jacques Desnoyers. Enseignement—1^{er} pr. Hormisdas Boucher, 2^{ème} Jean-Baptiste Paquette; 1^{er} acc. Joseph Manseau, 2^{ème} Joseph Lavoie. Langue française—1^{er} pr. Joseph Roch, 2^{ème} Jacques Desnoyers; 1^{er} acc. Moïse Tessier, 2^{ème} Hormisdas Boucher. Thèmes anglais—1^{er} pr. Moïse Tessier, 2^{ème} Georges Cuvillier; 1^{er} acc. Jean-Baptiste Paquette, 2^{ème} Hormisdas Boucher. Version anglaise—1^{er} pr. Moïse Tessier, 2^{ème} Hormisdas Boucher; 1^{er} acc. Joseph Roch, 2^{ème} Joseph Lavoie. Conversation anglaise—1^{er} pr. Georges Cuvillier, 2^{ème} Moïse Tessier; 1^{er} acc. Joseph Lavoie, 2^{ème} ex æquo : Hormisdas Boucher et Jean Baptiste Paquette. Lecture et prononciation anglaise—1^{er} pr. Georges

Cuvillier, 2 *ex aequo*: Moïse Tessier et Jean-Baptiste Paquette; 1er acc. Joseph Lavoie, 2 Hormidas Boucher. Arithmétique—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Moïse Tessier; 1er acc. Joseph Lavoie, 2 Jacques Desnoyers. Tenu des livres—1er pr. *ex aequo*: Hormidas Boucher et Joseph Lavoie, 2 Jacques Desnoyers; 1er acc. Joseph Roch, 2 Georges Cuvillier. Géographie—1er pr. Joseph Roch, 2 Moïse Tessier; 1er acc. Hormidas Boucher, 2 Joseph Lavoie. Histoire du Canada—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Moïse Tessier; 1er acc. Jacques Desnoyers, 2 Joseph Lavoie. Histoire naturelle—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Moïse Tessier; 1er acc. Georges Cuvillier, 2 Daniel Caisse. Agriculture—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Jacques Desnoyers; 1er acc. Moïse Tessier, 2 Joseph Roch.

CLASSE PRÉPARATOIRE.—Excellence—1er pr. Joseph Curotte, 2 Napoléon Castagner; 1er acc. Emile Mailhiot, 2 *ex aequo*: Phélias Laurin et Jean-Baptiste Sincennes. Langue française—1er pr. Joseph Curotte, 2 Emile Mailhiot; 1er acc. Phélias Laurin, 2 Napoléon Baudry. Thème anglais—1er pr. Jean-Baptiste Sincennes, 2 Napoléon Castagner; 1er acc. Jérémie Primeau, 2 Joseph Curotte. Version anglaise—1er pr. Joseph Curotte, 2 Emile Mailhiot; 1er acc. Napoléon Castagner, 2 Phélias Laurin. Conversation anglaise—1er pr. Jean-Baptiste Sincennes, 2 Napoléon Baudry; 1er acc. Wilfred Contant, 2 Jérémie Primeau. Lecture et prononciation anglaise—1er pr. Jean-Baptiste Sincennes, 2 Wilfred Contant; 1er acc. Napoléon Baudry, 2 Jérémie Primeau. Arithmétique—1er pr. Napoléon Castagner, 2 Emile Mailhiot; 1er acc. Phélias Laurin, 2 Alfred Lambert. Géographie—1er pr. Alfred Lambert, 2 Octave Pelland; 1er acc. Joseph Curotte, 2 Napoléon Brisebois. Histoire sainte—1er pr. Joseph Curotte, 2 Jean-Baptiste Sincennes; 1er acc. Alfred Lambert, 2 Napoléon Castagner. Instruction religieuse—1er pr. Napoléon Castagner, 2 *ex aequo*: Phélias Laurin et Alfred Lambert; 1er acc. Emile Mailhiot, 2 Jérémie Primeau.

CLASSES RÉUNIES.—Calligraphie—Classe préparatoire—1er pr. *ex aequo*: Alfred Lambert et Phélias Laurin; 2 *ex aequo*: Napoléon Curotte et Pierre Dandurand; 1er acc. Jérémie Primeau, 2 Octave Pelland. Prix spécial d'application—Onézime Piette et Treflé Laberge. Dessin—Figures—pr. Ernest Duval; acc. Joseph Généreux. Paysage—pr. Gustave Lafontaine. Instruction religieuse—(3e classe)—1er pr. Romulus Laurendeau, 2 Jérémie Gauthier; 1er acc. Joseph Surprenant, 2 Ernest Duval. (2e classe)—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Moïse Tessier; 1er acc. Joseph Lavoie, 2 Jacques Desnoyers. Physique—1er pr. Ernest Duval, 2 Joseph Surprenant; 1er acc. Joseph Généreux, 2 Joseph Leroux, 3 Auguste Brien. Chimie—1er pr. Ernest Duval, 2 Joseph Surprenant; 1er acc. Joseph Leroux, 2 Joseph Généreux, 3 Thomas Brennan. Apiculture—(1ère division)—1er pr. Casimir Grégoire, 2 Joseph Leroux; 1er acc. *ex aequo*: Joseph Généreux et Euclide Tremblay, 2 Samuel Brien. (2ème division)—1er pr. Auguste Brien, 2 Joseph Surprenant; 1er acc. Jean-Marie Crevier, 2 Jérôme Gauthier. (3ème division)—1er pr. Hormidas Boucher, 2 Joseph Roch; 1er acc. Delphis Provost, 2 Gédéon Chabot. Sténographie—1er pr. Joseph Surprenant, 2 *ex aequo*: Euclide Tremblay et Ernest Duval, 3 Joseph Coutu; 1er acc. Thomas Brennan, 2 Casimir Grégoire, 3 Hector Desrochers. Musique vocale—1er pr. de siffège, Ernest Duval, 2 Euclide Tremblay; 1er acc. Thomas Brennan. Mention honorable—Michel Lefebvre, Jérôme Gauthier, Romulus Laurendeau et Auguste Brien. Prix spécial de plain chant—Euclide Tremblay. Classe d'orgue—pr. Joseph Surprenant; 1er acc. Jean-Baptiste Sincennes, 2 Thomas Brennan. Gymnastique—(1ère division)—1er pr. A. Brien, 2 R. Laurendeau; 1er acc. E. Tremblay, 2 A. Brien. (2ème division)—1er pr. Delphis Provost, 2 Hormidas Boucher; 1er acc. J. Tessier, 2 Jacques Desnoyers. (3ème division)—1er pr. B. Goyette, 2 Mailhiot; 1er acc. Laurin, 2 Lambert, 3 Primeau. Elocution déclamation—1er pr. G. Généreux, 2 E. Tremblay; 1er acc. Joseph Coutu, 2 Casimir Grégoire. Lecture—(1ère division)—pr. Joseph Surprenant; 1er acc. E. Duval, 2 J.-M. Crevier. (2ème division)—1er pr. G. Cuvillier, 2 A. Provost; 1er acc. Jacques Desnoyers, 2 H. Boucher.

PARTIE NON-OFFICIELLE

L'Exposition provinciale

On sait que l'exposition provinciale s'ouvre, à Québec, le 18 septembre prochain. Le Département de l'instruction publique y prendra part, suivant l'intention exprimée par l'hon. Surintendant dans son dernier rapport annuel.

Il serait bien à désirer que cette première tentative fût couronnée de succès et que, grâce à la bonne volonté de tous, nous fussions en état de faire une exposition assez complète pour donner une idée exacte de notre système scolaire, de ses développements, de son efficacité.

Nous disons la bonne volonté de tous, et c'est avec intention. La loi votée à la dernière session donne, il est vrai, au gouvernement le pouvoir de promulguer des règlements "pour la tenue, l'établissement, la direction et le maintien d'expositions scolaires," mais les circonstances n'ont pas permis au gouvernement de s'autoriser de cette disposition de la loi. Les règlements n'étant pas encore promulgués, le Surintendant, en s'adressant aux commissaires d'école et aux diverses maisons d'éducation de la province, ne peut que les inviter à prendre part à l'exposition, chacun selon sa propre inspiration, non pas en vertu d'une obligation définie.

Mais le bon vouloir ne fera pas défaut, nous en sommes convaincus. Déjà plusieurs institutions ont exprimé le désir d'envoyer à Québec leur quote part de travaux, de livres et de fournitures classiques.

Nous faisons un nouvel appel à tous les amis de l'éducation. Travaux des élèves,—fournitures classiques,—plans ou photographies des édifices scolaires peuvent être adressés au Département, qui répond de leur conservation et se charge des frais de transport.

L'Université Laval

L'annuaire de l'Université Laval pour 1877-78 contient des documents que les amis de l'éducation nous sauront gré de reproduire dans ce journal :

LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS-SAINTE PÈRE LE PAPE
PIE IX ÉRIGEANT CANONIQUEMENT L'UNIVERSITÉ LAVAL DANS
LA VILLE DE QUÉBEC.

PIE EVEQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

A nos Vénérables Frères Evêque-Alexandre Ta cheureau, Archevêque de Québec, et autres Evêques du Canada, à nos Bien-aimés Fils Thomas-Etienne Hamet, Recteur, et autres professeurs de l'Université Catholique Laval, dans la ville de Québec.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Parmi les sollicitudes variées que Nous suscite de toutes parts l'accomplissement exact de Notre charge Apostolique, il en est une que nous acceptons volontiers : c'est celle qui tend à fournir, en tout lieu, aux intelligences désireuses de se livrer à l'étude des lettres, l'occasion et l'opportunité de s'en rendre facilement maîtres, afin de détruire entièrement, si c'est possible, les erreurs qui naissent le plus souvent de l'ignorance des lettres et

qui défigurent la doctrine Sacrée de la République Chrétienne : or cet objet, l'expérience de tous les siècles Nous apprend que les Universités ont puissamment concouru à l'obtenir.

Depuis longtemps Nos Vénérables Frères l'Archevêque de Québec, Pierre-Flavien Turgeon et les autres Evêques du Canada, Nous avaient fait exprimer, par la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom Chrétien, le vœu de voir ériger canoniquement une Université Catholique dans la ville de Québec.

Cette Université, mise sous la protection de la Bienheureuse Vierge Marie conçue sans péché, a été fondée, il y a vingt-quatre ans, par le Séminaire de Québec, qui s'était assuré du bon plaisir du Saint-Siège et du plein appui du pouvoir civil. Dernièrement, Notre Vénérable Frère Elzéar Alexandre Taschereau, Archevêque de Québec, et Notre Bien-aimé Fils Thomas-Etienne Hamel, Recteur de cette même Université, Nous ont présenté une supplique pour en obtenir l'institution canonique. Par le témoignage de Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine attachés à la Sacrée Congrégation préposée à l'extension du nom chrétien et réunis en assemblée générale le Sième jour de mai 1876, Nous nous sommes assurés de la certitude des faits suivants, à savoir : la ville de Québec doit être regardée comme la Métropole de la religion catholique dans l'Amérique Septentrionale, puisqu'elle est la mère de soixante diocèses ; cette ville offre un accès facile aux habitants de toutes les parties du Canada ; l'Université dont on demande l'institution canonique, est abondamment fournie de très-vastes édifices, dignes d'admiration par l'art qui y préside et par la grandeur des frais qu'ils ont occasionnés ; de plus elle renferme une riche bibliothèque, des musées variés et très-bien montés, capables d'aider à l'acquisition des sciences de tout genre ; elle est soumise au gouvernement et à la direction d'hommes pleins de sagesse, dont plusieurs ont puisé la doctrine ici même dans la ville des saints apôtres Pierre et Paul, dans notre Université Grégorienne de la Société de Jésus et dans les classes de St. Apollinaire ; elle a produit les fruits les plus excellents et pour la religion chrétienne et pour la société civile elle-même, en protégeant les jeunes gens contre la corruption des mœurs, par la construction de vastes églises où ils demeurent sous la surveillance et la discipline de prêtres expérimentés ; elle laisse à espérer des avantages plus grands encore et pour la religion et pour les bonnes mœurs : à ces causes, Nous avons décrété d'ériger, d'instituer et de confirmer la susdite Université canoniquement, sur les mêmes bases, aux mêmes titres et avec la même importance que les Universités les plus célèbres.

Suivant le désir de Nos mêmes Vénérables Frères, Nous voulons et décrétons que cette institution se fasse aux conditions suivantes, savoir : le Protecteur de la dite Université sera le Préfet *pro tempore* de la susdite Sacrée Congrégation de la Propagande, fonction remplie aujourd'hui par Notre Fils Chéri Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de St. Marie in Transtevere ; l'Archevêque de Québec remplira la fonction de Chancelier Apostolique ; la dite Université jouira du pouvoir de conférer les honneurs du Doctorat et les autres degrés académiques inférieurs dans chacune des facultés, suivant les règles ordinaires des Universités ; la haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, sera confiée à l'Archevêque et à tous les Evêques de la Province de Québec ou du Bas-Canada ; tout le reste devra être réglé d'après la décision donnée par la Sacrée Congrégation de la Propagande en date du 1er Février 1876 (*), et d'après les Règlements mêmes de l'Université,

dont une longue expérience a prouvé la sagesse et l'utilité.

Mais comme la Souveraine de la Grande Bretagne, la Reine Victoria, a depuis longtemps doté et enrichi l'Université d'une Charte renfermant les plus amples privilèges et à laquelle Nous ne voulons déroger en rien ; et comme Sa Majesté a laissé à la même institution l'entière liberté de se gouverner elle-même, Nous sommes heureux, d'après l'avis de Nos Vénérables Frères, de combler d'éloges mérités, pour les raisons données ci-dessus, Sa Majesté la Reine, le Gouvernement Fédéral et celui de la Province de Québec.

Enfin, Nous exhortons fortement les Evêques de la Province de Québec à faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges soient affiliés à l'Université Laval, qui a fourni et fournit encore tant de preuves de sa saine doctrine et de l'intégrité de sa foi ; afin que les élèves soient de mieux en mieux préparés à fréquenter cette institution. Nous recommandons aussi à tous les Archevêques et Evêques de la Puissance du Canada, de faire le plus possible pour envoyer à cette Université les jeunes gens de bonne espérance qui pourront y faire leurs cours d'études ; pour persuader aux parents de ne pas laisser leurs fils jouir de leur propre liberté en leur permettant d'errer dans la ville de Québec, mais de les confier plutôt à ce pensionnat construit exclusivement pour surveiller leur conduite morale et leur faciliter l'avancement dans l'acquisition des sciences ; pensionnat élevé au prix de si grands et de si nombreux sacrifices par le Séminaire de Québec ; pensionnat au soutien duquel ont contribué, avec une si grande libéralité et uniquement pour le bien de la jeunesse studieuse, les professeurs et directeurs eux-mêmes, à l'exemple de leurs devanciers.

Nous décrétons que les présentes et leur contenu ne pourront être d'aucune manière notées, combattues, enfreintes, retirées, sursises, restreintes, amoindries, sujettes à dérogation en quelque point, ni parce que certains intéressés dans cette matière, ou ceux qui prétendraient l'être, n'auraient pas été appelés, cités ou entendus, ni pour toute autre cause, occasion ou prétexte provenant de subreption, obreption, nullité ou défaut d'intention de Notre part ; Nous entendons de plus que les présentes Lettres ne soient en aucune façon comprises dans les constitutions quelconques, révocations, restrictions, dérogations, modifications, ordonnances, déclarations, soit générales soit particulières, même que ce Siège Apostolique pourrait faire par son propre mouvement, science certaine et plénitude de pouvoir ; mais qu'elles en soient toujours exceptées ; qu'elles soient et demeurent à perpétuité valides, stables et efficaces ; qu'elles sortent et produisent leurs effets pleins et entiers, et soient observées à perpétuité et inviolablement par tous ceux que cela concerne ou concernera d'une manière quelconque à l'avenir ; qu'elles soient à tout jamais un appui souverain pour l'Université, érigée comme il vient d'être dit, ainsi que pour tous ses membres ; et ainsi qu'il a été dit, devra-t-il être pensé, jugé et défini par les juges quelconques ordinaires ou délégués, même par les Auditeurs des causes du Palais Apostolique, ainsi que par les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, tout pouvoir et autorité de juger et d'interpréter autrement leur étant enlevé à tous et à chacun d'eux, de telle sorte que, s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance, de vouloir attenter à ce qui est ci-dessus statué, son jugement serait nul et de nulle valeur, quelle que fût d'ailleurs son autorité.

C'est pourquoi Nous enjoignons, par Rescrit Apostolique, à Notre Bien-aimé Fils Alexandre Franchi, Cardinal Prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Préfet de Notre Sacrée Congrégation de la Propagande, et à ses successeurs *pro tempore*, de faire exécuter Nos présentes Lettres

(*) Voir plus loin cette Décision, à la suite de la Bulle.

et leur contenu, et à cet effet Nous lui donnons et accordons toute faculté, autorité et juridiction de toute nature, afin qu'il devienne pour l'Université et tous ses membres un appui et un défenseur efficace; qu'il veille à ce que les présentes Lettres et leur contenu soient inviolablement observés par ceux que cela concerne ou concernera plus tard; qu'il fasse que l'Université elle-même et ses membres jouissent en paix et se félicitent des avantages qui leur sont assurés par la teneur des présentes, et qu'il réprime au besoin les contradicteurs, en observant ce que de droit.

Nonobstant, autant que de besoin, Notre Règle et celle de Notre Chancellerie *de jure quæsito non tollendo*; nonobstant les édits généraux de Nos prédécesseurs les Pontifes Romains, ou Leurs constitutions et ordonnances spéciales; nonobstant les Règlements de la dite Université ou les Indultes et Lettres Apostoliques de quelque teneur et forme que ce soit; auxquels documents, et à chacun d'eux, nous dérogeons pour l'effet des présentes, pour cette fois seulement, aussi largement et pleinement que possible, quand même il serait nécessaire pour cela d'en insérer ici la teneur totale, d'en faire mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle et non pas seulement par des clauses générales, comportant cet effet, ou bien de les exprimer de quelqu'autre manière et d'employer quelque forme particulière; toutes lesquelles teneur, mentions, clauses, expressions et formes, Nous voulons par la teneur des présentes, être regardées comme pleinement et suffisamment exprimées et insérées, tout en leur conservant leur force à l'avenir, et nonobstant toutes les autres choses contraires.

Nous voulons en outre qu'on ajoute aux copies des présentes Lettres, soit manuscrites, soit imprimées, pourvu qu'elles soient contresignées de la main d'un officier public, et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées et montrées.

Que nul homme donc ne se permette d'enfreindre ou de contredire, par une audace téméraire, cet écrit par lequel Nous érigeons, instituons, confirmons, soumettons, accordons, exhortons, ordonnons, dérogeons et exprimons notre volonté. Si quelqu'un se rend coupable d'une telle présomption, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des Bienheureux Pierre et Paul ses Apôtres.

Donné à Rome, auprès de St. Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-seize, le 15 de mai, de Notre Pontificat l'an XXX.

F. CARDINAL ASQUINI.

C. GORI, SOUSDATAIRE.

VISA.

J. DE AQUILA, un des Vicomtes de la Curie.

Place de la Bulle de plomb.

I. CIGNONI.

Enregistré dans la Secrétairerie des Brefs.

LETTRE DE S. E. LE CARDINAL A. FRANCHI DU 9 MARS 1876,
TRANSMETTANT LA DÉCISION DE LA S. C. DE LA PROPAGANDE
DU 1^{er} FEVRIER 1876.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans la Congrégation du premier de février dernier, on a mis de nouveau à l'examen l'instance de l'Evêque de Montréal pour l'érection d'une Université dans son Diocèse, et les Eminents et Révérendissimes SS. Cardinaux ont répondu de la manière que je viens ci-après transcrire à Votre Seigneurie.

Au doute, savoir si et quelle mesure il conviendrait d'adopter relativement à la susdite instance de l'Evêque

de Montréal, *ad mentem. Mens est*, que l'on écrive à l'Archevêque de Québec une lettre qui devra être communiquée à tous ses suffragants, dans laquelle on lui dise qu'ayant mis de nouveau à l'examen le projet de fonder une Université à Montréal, on a reconnu l'impossibilité, spécialement pour la raison qu'une telle fondation compromettrait l'existence de l'Université Laval, laquelle à cause des services rendus à l'Eglise et à la Société et des sacrifices pécuniaires qu'elle a faits, doit être soutenue et conservée. Que néanmoins, cette Université devant servir d'une manière particulière pour tous les Diocèses de la Province de Québec, on a reconnu comme une chose juste que ses suffragants y aient un contrôle, lequel soit en même temps une garantie pour eux, et un avantage pour l'Université elle-même. Que ce but pourra s'obtenir, en laissant intactes les dispositions fondamentales de Laval, son administration financière et tout ce qui regarde les relations entre la dite Université et le Séminaire Archidiocésain, et en accordant aux évêques, sous la présidence de l'Archevêque, la haute surveillance sur tout ce qui concerne la discipline et la doctrine, soit relativement aux Professeurs, soit par rapport aux élèves. Que pour cela le Recteur de l'Université, dans une réunion annuelle des Evêques, devra faire connaître exactement l'état de la même Université sous les deux rapports mentionnés, et les Evêques auront le droit de faire leurs observations, et de proposer les changements et les améliorations qu'ils jugeront opportuns, sauf, comme dit plus haut, les dispositions fondamentales de l'Université. Qu'en général il y aura toujours liberté, même obligation, pour les Evêques, d'exercer cette haute surveillance, en réclamant l'attention de l'Archevêque et du Recteur de l'Université sur tout ce qu'ils jugeront à propos de conseiller, sans jamais cependant recourir au moyen de la presse, laquelle d'ordinaire, comme l'a prouvé dans le cas actuel une triste expérience, sert plus à aigrir les esprits et les questions, qu'à remédier au mal, et aboutit à causer préjudice à l'honneur de l'Université, et souvent même à l'honneur de la cause catholique. Que l'on reconnait la nécessité de pourvoir en quelque manière à l'instruction supérieure de ces jeunes gens de Montréal qui ne peuvent fréquenter l'Université Laval, comme aussi d'empêcher que les écoles de droit et de médecine, existant dans la dite ville, ne continuent d'être affiliées à des Universités protestantes, et beaucoup plus encore que les étudiants catholiques ne fréquentent de telles Universités. Que du reste, comme il est évidemment impossible de la part de Laval d'accorder l'affiliation aux dites écoles, laquelle équivaudrait à l'érection d'une Université, pour ainsi dire distincte et indépendante à Montréal, afin de pourvoir cependant à la nécessité énoncée plus haut, il ne se présente pas d'autre expédient que celui d'établir à Montréal une succursale de l'Université Laval, projet à l'exécution duquel les Evêques, en union avec Laval, devront procéder sur les bases suivantes :

1^o. Que toutes les dépenses nécessaires pour la succursale devront être à la charge du Diocèse de Montréal.

2^o. Les cours seront uniformes à Laval et à Montréal tant pour la durée que pour la distribution des matières dans chaque faculté et dans chaque année; et là où l'on reconnaîtrait la stricte nécessité de faire quelque changement, que cela se fasse sans préjudice ni au mérite de Laval, ni à l'instruction des jeunes gens en rendant plus facile et plus prompte l'obtention du Doctorat.

3^o. Que les professeurs de Droit et de Médecine à Montréal feront partie de la faculté respective établie à Laval en vertu de la charte royale.

4^o. Que comme le Conseil Universitaire, en vertu de la même charte, doit être composé des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens Professeurs

de chaque faculté par ordre de nomination, les Professeurs de Montréal à leur tour devront faire partie de ce Conseil.

5°. Les Professeurs de chaque faculté à Montréal formeront, comme ceux de Laval, un Conseil permanent pour tout ce qui regarde non seulement la branche de Montréal, mais la faculté en général.

6°. Il y aura à Montréal un Vice-Recteur résident, nommé par le Conseil Universitaire et approuvé par l'Evêque de Montréal, lequel Vice-Recteur suppléera le Recteur dans l'admission ou l'expulsion des étudiants. Cette surveillance est relative seulement à l'observation des règlements universitaires, attendu que, pour la conduite morale et religieuse, l'Evêque de Montréal y pourvoira entièrement.

7°. Les Professeurs de Montréal seront nommés, comme ceux de Laval, par le Conseil Universitaire, la branche de Montréal ayant été préalablement consultée.

8°. Les émoluments pour chacun des Professeurs seront à Montréal égaux à ceux de Laval.

9°. Egalement la somme que les étudiants doivent payer pour les cours sera la même à Montréal qu'à Laval.

10°. Les diplômes seront donnés par Laval, et à cette Université seront payés les droits et annexés.

Enfin on devra, dans la lettre, recommander à tous les Evêques de faire en sorte que leurs Séminaires et Collèges s'affilient à l'Université Laval, puisque de cette manière les études seront mieux co-ordonnées, et les jeunes gens seront préparés pour les cours universitaires.

Quant à l'autre doute, savoir si et quelle mesure ultérieure on doit prendre relativement aux professeurs non catholiques de l'Université Laval, les Eminentissimes et Révérendissimes SS. Cardinaux ont répondu : "Attentis noviter deductis, dilata et si opus fuerit suo loco et tempore providebitur."

Cette résolution fut, dans l'audience du 13 février, présentée au S. Père, qui a daigné l'approuver dans toutes ses parties.

Et maintenant je prie le Seigneur qu'il vous accorde longue vie et bonheur.

Rome, de la Propagande, le 9 mars 1876.

De V. S.

Le très-attaché serviteur,

ALEX. CARD. FRANCHI, Pref.

J. B. ANSOZZI, Pro. Secrét.

L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur

Monseigneur l'Archevêque de Québec.

PÉDAGOGIE

L'art de la lecture

Sous ce titre M. Legouvé a fait à l'École normale deux conférences qui ont ensuite été lues par lui d'abord à l'Académie, puis au Collège de France, puis à la Sorbonne. Nous sommes heureux de pouvoir les publier aujourd'hui sous leur forme définitive.

A MM. les élèves de l'École normale supérieure.

C'est pour vous que cette étude a été faite ; permettez que je vous la dédie et même que je vous la conte. Elèves aujourd'hui, vous serez professeurs demain ; demain vous serez remisés et passerez successivement entre vos mains plusieurs générations d'enfants et de jeunes gens. Une idée acceptée par vous pénétrera forcément dans plusieurs milliers d'esprits. Aidez-moi donc à propager ce que vous m'avez aidé à produire, et qu'à la joie très vive de vous avoir eus pour auditeurs, s'ajoute pour moi le plaisir plus grand encore de vous nommer mes collaborateurs.

Avril 1877.

E. LEGOUVÉ.

I

Rien n'est petit dans la grande affaire de l'éducation, et la question que nous allons traiter est importante, quoique secondaire, par cela seul qu'il s'agit d'un progrès à réaliser dans l'enseignement. En Amérique, la lecture à haute voix compte comme un des éléments de l'instruction publique, elle est une des bases de l'enseignement primaire. En France, elle n'a pas même la valeur d'un art d'agrément ; on la regarde comme une curiosité, comme un luxe, parfois même comme une prétention. Je voudrais combattre ce préjugé, et contribuer, pour ma faible part, à faire entrer, dans nos mœurs et dans le cadre de nos études, l'art de la lecture. Mais d'abord, la lecture est-elle un art ? Beaucoup en doutent ; quelques-uns le nient. Quant à moi, trente ans d'étude, des expériences répétées m'ont convaincu que c'est un art aussi difficile que réel, aussi utile que difficile ; j'espère le montrer didactiquement, mais je voudrais, tout en étant didactique, ne pas être ennuyeux. Qu'il me soit donc permis de choisir mon chemin pour arriver à cette démonstration ; selon moi, les idées abstraites gagnent beaucoup à être présentées sous une forme vivante, et je vous convaincrerai plus facilement en disant d'abord de quelle façon ma conviction s'est formée ; c'est l'histoire d'un écolier qui raconte comment il fait ses classes.

J'ai toujours aimé passionnément la lecture à haute voix ; c'était chez moi affaire d'hérédité ; on citait mon père parmi les plus célèbres lecteurs de son temps, je pourrais dire parmi les plus habiles professeurs. Le jour des débuts de Mlle Duchesnois, on lut sur l'affiche : Mlle Duchesnois, élève de M. Legouvé. Ce petit fait ne prouve-t-il pas que la diction et le théâtre étaient alors, sinon plus en honneur, du moins plus en estime qu'aujourd'hui ? Un membre de l'Académie française n'oserait plus aujourd'hui associer son nom à celui d'une actrice sur un programme de spectacle ; pour moi, vous le comprenez, nourri de ces traditions, j'avais dans le sang cet amour pour la diction, qui a été une de mes plus vives joies, et cette sympathie pour les artistes qu'on m'a reprochée quelquefois comme un travers ; je ne compte pas m'en guérir. Tout jeune homme, encore écolier, j'avais organisé dans ma famille une petite troupe d'acteurs et d'actrices de mon âge, et nos jours de congé se passaient à réciter devant nos parents des actes entiers de Racine, de Corneille et de Molière. Tous les rôles m'étaient bons ; je jouais tous les emplois : les rois, les amoureux, les valets, les pères nobles, le vieillard Horace, Alceste, Clitandre, Auguste, rien n'effrayait mes dix-huit ans ; je ne suis même pas bien sûr de n'avoir pas, à l'imitation de l'antiquité, représenté ça et là quelque princesse tragique ; elle parlait en vers, je ne lui en demandais pas davantage. Certes, tout cela, jeu et diction, était bien fruste, bien inégal, bien orageux, bien déclamatoire ; ma voix à peine formée s'enrouait facilement ; mais il y avait dans ce bouillonnement un fond de sincérité et d'émotion convaincue, qui m'entretenait le cœur dans la saine fièvre de l'admiration.

Sorti du collège, un heureux hasard me mit en rapport avec un habile professeur de diction.

Je devais lire au Conservatoire, dans une séance de la Société philotechnique, une de mes premières pièces de vers : les Deux Mères. Je la récitai d'abord à mon tuteur, M. Bouilly, qui me dit : " Mon garçon, tu ne vends pas ta marchandise ce qu'elle vaut, va trouver mon confrère, M. Fevry, et demande-lui des leçons." Ces leçons m'ouvrirent les yeux ; elles m'apprirent ce dont je ne me doutais pas, que la diction avait sa grammaire et son orthographe, et M. Fevry y joignit un conseil qui me fut fort utile. La salle du Conservatoire, me dit-il, ressemble à un excellent Stradivarius ; pas de violon qui résonne

plus harmonieusement ; les sons que vous confiez à ces mélodieuses murailles, vous reviennent, ce semble plus pleins, plus fondus ; la voix s'y joue à l'aise comme les doigts sur un excellent instrument ; ayez donc bien soin d'y parler sans hausser trop le ton et retenez une règle qui est un principe, à savoir, qu'il faut toujours proportionner et approprier sa voix non-seulement à la grandeur, mais aux qualités d'acoustique de la salle où l'on parle.

Mon second maître, fut... mon état. Auteur dramatique, je me trouvais en rapports fréquents avec la classe d'artistes pour qui l'art de bien dire est la première condition de succès, les artistes de théâtre. Mes ouvrages successifs me montrèrent à l'œuvre les plus célèbres interprètes tragiques et comiques de notre temps : MM. Samson, Provost, Régnier, Delaunay, Got. Je les interrogeai, je les étudiâi, je travaillai avec eux. Je vis chez eux en pratique, en action, tout ce qu'exige d'études, tout ce que demande de temps et d'efforts, le gouvernement de la voix. Ils me montrèrent combien de calculs, de raisonnements, de science, préside au choix de telle inflexion, à la recherche de tel accent ; enfin une heureuse fortune me mit en communauté de travail avec les trois femmes qui ont le plus illustré la scène depuis quarante ans : Mlle Mars, Mlle Rachel, et Mme Ristori. Louise de Lignerolles, mon premier ouvrage, et l'avant-dernière création de Mlle Mars, n'exigea pas moins de soixante-huit répétitions. Je me trouvais là pendant trois mois, à bonne école, et à rude école. Mlle Mars avait une faculté d'imitation qui servait à merveille son instinct de moquerie. Malgré quelque qualité de lecteur et de diseur, j'étais encore très inexpérimenté, et, comme les hommes jeunes, assez porté à l'emphase ; mais à peine, dans mes indications aux acteurs, m'échappait-il quelque inflexion un peu déclamatoire, que Mlle Mars me la reproduisait immédiatement avec une petite pointe de caricature qui la rendait ridicule. Je me mordais les lèvres de colère, mais je me taisais, ou plutôt je me disais tout bas : accepte et profite.

Elle me donna un jour une leçon admirable. Elle arriva à la répétition, un peu fatiguée, un peu préoccupée et mal disposée à se livrer tout entière à son rôle. On commença le second acte ; vient une scène qui demandait beaucoup d'énergie. Elle la répéta sans donner de voix, sans faire à peine de mouvement ; hé bien ! pourtant, tous les effets, toutes les intentions, toutes les nuances du sentiment, furent exprimées et visibles. C'était comme un tableau vu d'un peu plus loin, comme un morceau de musique entendu à quelque distance ; on eût dit certains pastels, un peu pâli par le temps, mais où chaque ton garde sa nuance, chaque contour sa valeur, où tout enfin reste dans sa mesure. Ce petit fait fut pour moi une révélation. Je compris sur quelles bases fixes s'appuyait l'art de la diction, puisqu'une grande artiste pouvait ainsi éteindre, si j'ose ainsi parler, son personnage, sans lui rien faire perdre, ni de ses proportions, ni de son ensemble, ni de son relief.

Le nom de Mlle Rachel reste lié pour moi à une matinée de travail commun que je n'oublierai jamais. Il s'agissait encore d'une scène de Louise de Lignerolles, que Mlle Rachel voulait jouer après Mlle Mars. Cette scène n'a pas plus de trente lignes. Hé bien ! nous étudiâmes, Mlle Rachel et moi, ces trente lignes pendant près de trois heures entières. Jamais la force d'attention, la finesse d'esprit et la modestie sincère de cette admirable artiste ne m'ont tant émerveillé et tant instruit. Quelle bonne leçon d'enseignement mutuel ! Avec quelle ardeur nous nous attelions tous deux à cette rude besogne ! Il s'agissait pour elle d'égaliser son immortel devancier ! Pas un seul des trois ou quatre cents mots qui composent cette scène que nous n'ayons fouillé, retourné dans tous

les sens, pour en trouver l'accent vrai et pénétrant ! Trois heures pareilles valent bien des mois d'étude.

Enfin une circonstance singulière me fit faire un pas de plus dans cet art.

Ma tragédie de *Médée* m'avait mis en relation avec Mme Ristori. Notre succès commun changea ces relations en amitié.

Un jour l'habile directeur du Théâtre-Français, M. Thierry, organisant, après la mort de Rachel, une représentation pour la petite-fille de Racine, eut l'idée d'illustrer l'alléluia du nom de Mme Ristori. Il vint donc me prier d'écrire *en prose et en français* des stances qu'on traduirait pour elle en vers italiens. Je me mis à l'œuvre, mais ces strophes en prose s'étant présentées à moi sous des formes poétiques, je cours le soir chez Mme Ristori, je lui transmets le désir de M. Thierry, auquel elle se rend avec empressement, et je lui tends mon manuscrit, en lui disant :

— Lisez-moi cela !

— Quoi ! cela ! ces vers français ?

— Oui !

— Tout haut ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Parce que ce sont ceux-là que je veux que vous disiez !

— Au théâtre ! s'écrie-t-elle en se levant impétueusement de sa chaise. Au théâtre ! des vers français ! Vous êtes donc mon ennemi ! Vous voulez donc me faire siffler !

— Du calme, ma chère amie, du calme ! Si l'on vous sifflait, on me sifflerait du même coup. Donc notre intérêt est pareil. Ainsi, asseyez-vous et lisez-moi cela.

Ma tranquillité la calma... pas complètement, car elle me montra le poing en commençant ; mais, enfin, elle commença et alla jusqu'au bout.

— Eh bien, me dit-elle.

— Eh bien ! redites-les une fois encore, je ne suis pas tout à fait éclairé.

Le morceau fini, je lui dis :

— *Cela y est !* Travaillons !

Le lendemain, je lui amenai M. Régnier comme auditeur, car je ne voulais pas me fier à mes seules impressions ; le surlendemain, je lui amenai M. Samson, et six jours après, elle récita ces vers en français, sur le Théâtre-Français, avec tant de grâce, que M. Samson ne craignit pas de dire sur la scène à deux jeunes actrices, ses élèves :

— Mesdemoiselles, prenez une leçon !

Avait-elle donc perdu son accent italien ? Nullement. Entendait-on sonner l'idiome du Dante sous les rimes françaises ? Sans doute. Mais le talent couvrit tout, et son succès fut tel, que je tentai d'écrire pour elle un drame en français : *Beatrice ou la Madone de l'art*.

L'entreprise était bien périlleuse, je courais le plus grand de tous les risques, le risque du ridicule. Mais je la connaissais, je comptais sur elle. L'ouvrage terminé, j'allai donc la rejoindre à Florence, et là, pendant un mois, je lui appris son rôle, ligne à ligne, mot à mot, syllabe à syllabe. Comment ? Le voici. Deux grandes différences séparent la prononciation italienne, et la nôtre ; la première porte sur le son même, sur les voyelles, la seconde sur l'accent. Les Italiens n'ont pas de muet. Les Italiens prononcent notre *u*, ou ; notre diphthongue *eu*, n'existe pas en italien. De plus notre *o*, notre *o*, et surtout notre *e* ont des sonorités intermédiaires que ne caractérisent pas nos accents, circonflexes, graves et aigus. Comment faire comprendre par exemple à une étrangère, que *l'e* dans *cette*, n'est ni aussi ouvert que dans *bête*, ni aussi clair que dans *colère*, ni aussi aigu que dans *bâtir*.

L'accent offre des difficultés plus grandes encore. La

langue italienne est très riche en accents, la nôtre est très pauvre. Nous glissons sur les syllabes, n'appuyant guère que sur la dernière. Pour les Italiens, au contraire, l'accent fait partie de la beauté de leur idiome. Comment corriger mon interprète de cette qualité ? Comment l'habituer à courir légèrement, par exemple, sur les trois premières syllabes de *Sémiramis*, en s'arrêtant seulement sur la dernière, lorsque dans *Sémiramide* la syllabe *ra* éclate avec tant de force ?

Après mûre réflexion, je fis écrire le rôle de Béatrix en caractère très gros, très noirs, en lignes très espacées, et je couvris ces caractères de trois espèces de signes à l'encre rouge, les uns transversaux, les autres longitudinaux, les autres posés au-dessus des syllabes, à peu près comme les dactyles et les spondées de nos gradus. L'objet des signes transversaux était de biffer, de barrer tous les *e* muets, c'est-à-dire tous les *e* que nous ne prononçons pas et que les Italiens sont toujours tentés de prononcer. Ainsi dans cette phrase : "Madame, faites-moi le plaisir ;" la barre transversale biffait l'*e* final de madame, l'*e* de faites-moi, l'*e* de le plaisir.

Les marques posées au-dessus des voyelles dont le son est différent en français et en italien rappelaient aux yeux de l'artiste par un signe caractéristique l'intonation que j'avais apprise à ses oreilles et à sa bouche.

Les lignes longitudinales et courbes, partant de la syllabe initiale, et tombant droit sur la syllabe finale, lui disaient : marche, marche, ne t'arrête pas en route !... A tout moment, son instinct d'Italienne la poussait à s'attarder sur telle ou telle partie du mot qui la tentait... mais l'inflexible ligne rouge était là !... Marche ! marche ! cours à l'accent ! Et c'est ainsi que, grâce à cette annotation musicale, grâce à plusieurs semaines de travail, grâce surtout à la merveilleuse intelligence et à la volonté plus merveilleuse encore de cette artiste que j'appelais une artiste de combat, nous arrivâmes, non pas à lui enlever son accent, je ne l'espérais ni ne le tentais, mais à ne lui en laisser, pour ainsi dire, que la saveur, que le goût du fruit, juste ce qu'il fallait pour que ce fut étrange sans être bizarre, curieux sans être ridicule.

On le voit, j'étais passé du rôle d'élève à celui de maître. C'était encore une façon de s'instruire. Enseigner est un excellent moyen d'apprendre ; et tout auteur dramatique devient forcément un maître de déclamation. Nos interprètes sont parfois des débutantes ; elle n'ont pour elles qu'un joli visage, ou qu'un joli organe ; n'importe : elles sont si bien la personne de notre personnage, l'enveloppe de notre rôle, que nous n'en voulons pas d'autres, et il nous faut entreprendre la tâche ardue de souffler une âme dans cette jolie statue ; autant d'études, autant d'essais.

Enfin, mon cours au collège de France sur l'*Histoire morale des femmes et les Pères et les Enfants au dix-neuvième siècle*, nos conférences à la salle Barthélemy, au Théâtre-Français, à la Porte-Saint-Martin, me mirent en communication directe avec le public, m'aiderent à comprendre les règles qu'impose ou les ressources que fournit à la diction comme à la lecture un grand auditoire, et complétèrent mon éducation. Ce n'est pas à dire que je fusse ni que je sois un maître dans l'art de la lecture ; j'ai connu des artistes qui méritaient trop ce nom, M. Samson entre autres, pour me l'attribuer, mais j'avais passé mes examens, j'étais bachelier, et l'idée me vint alors de faire ma thèse, c'est-à-dire de réunir ces observations éparses, je ne dirai pas en un corps de doctrines, mais en un tout coordonné qui eût l'apparence d'une œuvre didactique.

II

C'était vers 1868, au printemps. A une lieue de moi, demeurait un des hommes de qui on pouvait dire ce que

Mme de Sévigné disait de Montaigne : Quelle joie de l'avoir pour voisin de campagne ! M. Saint-Marc Girardin, c'est de lui que je parle, avait en effet, par un curieux contraste, un esprit sceptique et un cœur affectueux. Je n'ai pas connu ami plus tendre, conseiller plus sûr, partenaire de causerie plus délicieux. Liberté complète dans la conversation ! franchise absolue ! Son bon sens avait toujours la forme du badinage, et il aimait tant la raillerie qu'elle lui plaisait même dans la bouches des autres, et même contre lui ; il est vrai qu'en fait d'épigrammes il était toujours en fonds, et si on lui en envoyait une, on était bien sûr d'en recevoir deux.

J'allai le consulter sur mon idée, dont je voulais faire l'objet d'une conférence. Après m'avoir écouté attentivement et sérieusement, il me dit : "Mon ami, vous pourrez exécuter sur ce projet des variations brillantes, des airs de bravoure qui appelleront les applaudissements ; mais une leçon sérieuse, non. La lecture n'est pas un art. C'est l'exercice naturel d'un organe naturel ; il y a des gens qui lisent bien ; il y a des gens qui lisent mal ; mais le talent des premiers est un don, un charme, une qualité, tout excepté un art. Cela ne s'apprend pas. L'exercice de cette qualité naturelle peut donner lieu à quelques préceptes utiles ; préceptes d'hygiène, il ne faut ni trop parler ni trop lire, comme il ne faut ni trop marcher ni trop manger ; préceptes de bon sens, il ne faut pas lire trop haut, ni trop vite ; préceptes de goût, il faut tâcher de comprendre et de faire comprendre ce qu'on lit ; mais en dehors de ces instructions sommaires qui tiendraient en quelques lignes, il n'y a pas dans la lecture ces règles précises, claires, qui constituent un art ; l'art de la lecture se compose d'un seul article : *Il faut lire comme on parle.*"

J'avais grande foi dans le goût de M. Saint-Marc Girardin, et je connaissais sa rare sincérité ; mais ici j'étais convaincu, et de plus j'entendais sous ces critiques une phrase qu'il ne me disait et qu'il ne se disait peut-être pas à lui-même, mais qui n'en existait pas moins tout au fond de sa pensée : "En fin de compte, moi, Saint-Marc Girardin, je lis très bien et je ne l'ai jamais appris ; donc, on n'a pas besoin de l'apprendre."

Je repris donc :

Mon cher ami, il y a une part de vérité dans ce que vous me dites : c'est la part qui se retrouve dans tout ce que disent les hommes du monde, spirituels et instruits, sur un sujet qu'ils n'ont pas étudié. Or, tout professeur de Sorbonne que vous soyez, vous n'êtes là-dessus qu'un homme du monde ; vous parlez spirituellement de ce que vous ne connaissez pas.

Ce mot inaccoutumé pour lui le fit un peu regimber.

Je repris avec calme : Qu'il y ait dans le talent de la lecture beaucoup de don, c'est incontestable. Il n'en est pas de cet art comme des autres arts ou métiers qui vous sont absolument fermés, si l'apprentissage ne vous en a pas ouvert l'accès. Certains hommes lisent donc sans étude, avec grâce et agrément. Vous en êtes une preuve, car vous lisez à l'effet, vous êtes applaudi quand vous lisez, mais vous ne lisez pas... Pardonnez-moi ma franchise... vous ne lisez pas bien.

A ce mot, il se mit à sourire d'un air narquois.

— Comment ! je ne lis pas bien.

— Non ! la preuve, c'est que quelqu'un qui lirait comme vous lirait mal.

— Expliquez-moi donc cela, reprit-il en riant.

— Rien de plus facile. J'ai vu en entendre lire à la Sorbonne, dans votre cours, des fragments de Lamartine, de Corneille, de Victor Hugo, et je vous ai entendu lire à l'Académie des discours de vous. La différence était fort grande.

— En quoi ? reprit-il assez intrigué.

— Le voici : Les vers de nos grands poètes, lus par vous, étaient fort applaudis. Pourquoi ? Parce que vous

mettiez dans cette lecture votre intelligence, votre supériorité d'esprit ; parceque vous avez une voix vibrante et un air de conviction, toutes qualités personnelles qui dissimulaient vos défauts.

—Eh ! quels sont donc mes défauts ? s'il vous plaît.

—Votre voix a des sons un peu blessants à force d'éclat. Votre débit est parfois un peu déclamatoire ou emphatique, et l'emphase ne déplaît pas à la jeunesse... Mais changez d'auditoire, et donnez votre manière à quelqu'un qui n'aura ni votre supériorité ni votre autorité, à qui il ne restera que votre manière, et il ne plaira pas par cela seul qu'il vous aura trop bien imité ; or, il n'y a de bon que ce qui peut être imité sans danger. Donc, vous lisez avec talent, mais vous ne lisez pas comme quelqu'un qui sait lire.

—Même mes discours ?

—Oh ! vos discours ! personne ne pourrait les lire aussi bien que vous.

—Pourquoi ? Est-ce que là aussi mes défauts ?...

—Là vos défauts sont des qualités, parce qu'ils font partie de votre personnalité. Un exemple vous expliquera ma pensée. Jules Sandeau avait écrit un charmant discours en réponse à M. Camille Doucet. Il me pria de le lire pour lui en public.—Je m'en garderai bien, lui répondis-je.

—Pourquoi ? Vous le lirez mieux que moi.

—Oui ! mais je ne le lirai pas si bien. Votre discours, c'est vous. Je ne ferai certes pas en le lisant les fautes que vous faites, je ne laisserai pas tomber mes finales, je mettrai mieux en relief les mots spirituels, mais je n'aurai pas cette nonchalance d'attitude, cette indolence de voix, cet air de ne pas y toucher, cet abandon indifférent qui compléteront vos paroles par votre personne, et qui seront charmants chez vous parce qu'ils sont naturels, mais qui seraient déplaisants chez moi parce qu'ils seraient cherchés... Votre discours est un discours blond et fleuri d'embonpoint ; je le lirai comme un homme brun et maigre : lisez-le vous-même.

Il me crut, et le succès lui montra combien j'avais eu raison. Mais s'il avait lu ainsi le discours d'un autre, eût-il été une trahison !

—L'histoire est jolie, me dit M. Saint-Marc Girardin, mais je vois pas où elle nous mène. Je comprends ce que vous me dites, mais je ne comprends pas quelles conséquences vous en tirez.

—Un autre exemple vous le fera mieux saisir...

M. Viennet avait une grande réputation de lecteur, réputation méritée quand il lisait ses vers. Sa voix rauque, ses gestes bourrus et imitant la franchise, sa petite meche de cheveux en l'air comme une crête de coq, ses intonations joviales, étaient la représentation exacte de son genre de talent, avec tout ce qu'il avait de vil et d'un peu vulgaire ; ajoutez qu'il avait un goût extrême pour tout ce qu'il faisait ; il se plaisait singulièrement à lui-même, ce qui donnait à son débit, quand il lisait ses propres vers, un feu, une chaleur qui gagnait l'auditoire. On me proposa un jour de lire à l'Académie des vers de M. Viennet, je refusai. Ni moi, ni le morceau, nous n'aurions aucun succès, répondis-je, je manquerais absolument de ce qui fait une partie de l'effet de M. Viennet, la conviction profonde que ce que je lis est un chef-d'œuvre !

Cette petite épigramme fort inoffensive fit rire M. Saint-Marc Girardin, et il ajouta gaiement :

—La conclusion ! la conclusion ! Que concluez-vous de tout cela ?

—Je conclus qu'il ne faut pas dire d'un écrivain, qu'il lit bien, parce qu'il est applaudi en lisant ce qu'il a fait, attendu que parfois ses défauts de lecteur sont pour quelque chose dans son succès ; c'est un homme ajouté à un discours. J'en conclus qu'il faut laisser de côté cer-

taines natures d'élite, certaines organisations exceptionnelles comme la vôtre, qui peuvent se passer de règles, tant elles ont de grâce à sauter par-dessus ! " L'art n'est pas fait pour toi, tu n'en as pas besoin. " Mais je conclus aussi que les hommes ordinaires, la masse, la majorité, le vulgaire a besoin d'apprendre à lire pour savoir lire, et que cette science, qui serait utile même aux êtres supérieurs, car, enfin, mon cher ami, vous auriez un peu plus de science que vous n'en auriez pas moins de talent, est indispensable à tous les autres.

—Mais enfin, cette science, en quoi consiste-t-elle ? comment se définit-elle ?

—L'art de parler et de lire correctement.

—La correction suppose des règles. Quelles sont ces règles ?

—Elles sont de deux sortes, matérielles et intellectuelles, car l'art de la lecture repose à la fois sur l'exercice d'un organe physique, la voix, et sur un organe spirituel, la pensée... Voulez-vous que nous étudions d'abord la voix ?

—Très volontiers ! répondit M. Saint-Marc Girardin.

—Hé bien, je rédigerai mes observations par écrit, car ici il faut de la précision, et je vous les apporterai.

Mais, hélas !... la guerre éclata, je ne rédigeai rien, je ne lui apportai rien, et c'est seulement à six et trois mois, que sur la demande d'un des hommes qui honorent le plus l'enseignement public, M. Bersot, je fis pour les élèves de l'école normale supérieure ce résumé de mes expériences.

III

La partie technique de l'art de la lecture porte sur deux objets : la voix et la prononciation ; les sons et les mots.

L'organe de la voix diffère de l'organe de la vue et de l'ouïe en un point essentiel, c'est que les opérations de la vue et de l'ouïe sont le résultat d'un acte involontaire : dès que vos yeux sont ouverts et qu'il fait jour ; dès que vos oreilles sont ouvertes et qu'il y a du bruit, vous entendez et vous voyez malgré vous. L'organe de la voix, au contraire, ne s'exerce que sous l'action de la volonté, l'homme ne parle que quand il le veut.

Seconde différence. Vous ne pouvez pas voir plus ou moins, si ce n'est quand vous vous soustrayez partiellement à l'action des choses extérieures, en mettant un obstacle, un voile, entre le monde du dehors et vous.

Il n'en est pas de même de la voix ; vous pouvez parler plus ou moins fort, plus ou moins vite ; vous réglez la mesure des opérations de la voix comme ses opérations même.

De là cette conséquence naturelle, qu'on ne peut pas apprendre à voir ou à entendre (je parle de l'opération matérielle) et que par conséquent il n'y a pas un art pour la vue et pour l'ouïe, tandis qu'on peut apprendre à parler, puisque la parole est susceptible de modifications résultant de la volonté.

Un mot explique cette différence.

L'organe de la voix n'est pas seulement un organe, c'est un instrument, un instrument comme le piano. Or, qu'est-ce qui caractérise un piano ? Son clavier. De quoi se compose ce clavier ? De plusieurs octaves (six ou six et demie) ; ces six octaves se partagent en trois espèces de notes, les notes basses, les notes du milieu, les notes hautes ; enfin le son de ces notes correspond à des cordes d'une certaine grosseur ; hé bien ! la voix a un clavier comme le piano ; elle a deux octaves, comme le piano en a six, trois espèces de notes comme le piano, des cordes plus minces et des cordes plus grosses comme le piano, et de même qu'on n'arrive pas à jouer du piano sans l'étudier, de même on n'arrive pas à jouer bien de la voix sans l'apprendre.

Je dirai plus. Sortant des mains d'un bon facteur, un piano est un instrument complet, parfait, et le son qui s'en échappe est aussi harmonieux que juste dès qu'un artiste le touche. Mais le petit piano que nous recevons des mains de la nature est presque toujours bien loin de cette perfection. Il y a des cordes qui manquent, des touches qui crient, des notes qui sont fausses, de façon qu'avant d'arriver à être pianiste, on doit se faire facteur et accordeur, c'est-à-dire compléter, égaliser, accorder son instrument ; essayons donc de le bien connaître.

Nos trois espèces de voix, qui se définissent d'elles-mêmes, la voix basse, la voix de médium et la voix haute, sont toutes trois indispensables dans l'art de la lecture ; mais l'usage en doit être et en est différent, car leur force est très différente. La plus solide, la plus souple, la plus naturelle de ces trois voix, est le médium. Le célèbre acteur Molé disait : Sans le médium pas de postérité. En effet, le médium étant la voix ordinaire, c'est de lui que part l'expression de tous les sentiments les plus naturels et les plus vrais ; les notes basses ont souvent une grande puissance, les notes hautes un grand éclat, mais il ne faut s'en servir qu'à propos, je dirais presque, exceptionnellement : je comparerais volontiers les notes hautes à la cavalerie dans une armée, elle est réservée aux attaques brillantes, aux charges à fanfares ; comme les notes basses, semblables à l'artillerie, ont pour objet les coups de force ; mais le vrai fond d'une armée, l'élément sur lequel le tacticien compte le plus et qu'il emploie toujours, c'est l'infanterie. Hé bien, l'infanterie, c'est le médium ! Le premier précepte de l'art de la lecture est donc la suprématie accordée au médium ! Les cordes hautes sont beaucoup plus fragiles, plus délicates. Si vous vous en servez trop, si vous jouez trop sur ces notes là, elles s'useront, se désaccorderont, deviendront criardes, votre petit piano se faussera, et votre organe lui-même, votre organe tout entier s'altérera. Parfois même cet abus des notes hautes influe jusque sur la pensée de l'orateur. Je pourrais en citer un frappant exemple. M. Berryer m'a raconté avoir un jour perdu un très bon procès parce qu'il avait commencé son plaidoyer sur un ton très haut, sans s'en apercevoir. La fatigue du larynx passa bientôt aux tempes ; des tempes, elle gagna le cerveau ; l'intelligence se tendit parce que l'organe était trop tendu, la pensée s'embronilla, et Berryer perdit une partie de ses facultés intellectuelles, parce qu'il n'avait pas pensé à descendre de ce perchoir où sa voix avait grimpé en débutant.

L'abus des notes basses, et même graves, n'est pas moins fâcheux. Il amène la monotonie, il produit quelque chose de terne, de sourd, de lourd. Talma, jeune, était porté à ce défaut. Sa voix, puissante et émue, était un peu sombre, et c'est à force d'art qu'il est parvenu à la faire sortir de la caverne où elle descendait naturellement. Un fait assez curieux me revient à ce sujet en mémoire. Mon père, je l'ai dit, était un très habile lecteur. Une partie de son succès au Collège de France, où il professait, tenait à ce talent ; il intercalait dans ses leçons des fragments de nos grands poètes, et les récitait aux applaudissements universels. Ces applaudissements, auxquels naturellement il était sensible, lui attiraient des envieux, des ennemis ; un critique écrivit un jour dans un article : "M. Legouvé a lu hier deux scènes de Racine, avec sa voix sépulchrale." L'article tomba sous les yeux d'un de ses amis, M. Parseval Grandmaison. Aussitôt, en bon camarade, il se dit : Legouvé doit être très contrarié de cette critique, je vais aller le voir. ... Il arrive ; mon père était en effet étendu sur son canapé, d'un air assez mélancolique. — Ah ! C'est vous, mon cher Parseval. — Oui ! Est-ce que vous êtes malade, Legouvé ? Vous avez l'air sombre ! — Moi ! Non, je n'ai rien ! Un peu de mal de gorge. Dites-moi, mon cher Parseval,

comment trouvez-vous ma voix ? — Je la trouve fort belle, mon ami, — Oui, oui ! Mais quel caractère lui trouvez-vous ? Est-ce le caractère... d'une voix... brillante ? — Oh ! non ! Brillante n'est pas le mot, qui définit votre voix ! Je dirais plutôt qu'elle est sonore. — N'est-ce pas ? elle est sonore ? — Sans doute ! Pourtant, ce n'est pas encore le nom qui lui convient le mieux ! C'est plutôt une voix grave. — Grave ! soit ! Mais pas sombre ! — Oh ! non ! non ! pas sombre ! Pourtant il y a bien quelque chose. — Mais enfin, elle n'est pas cavernueuse !... Non ! non ! Pourtant... — Oh ! je vois bien, s'écria mon père en riant, que vous partagez l'avis de cet abominable critique, et que vous la trouvez sépulchrale ! " La morale de cette petite anecdote, c'est que mon père, à partir de ce jour, s'étudia à faire moins souvent usage des notes basses, à les mêler plus habilement aux deux autres registres, et arriva ainsi à cette variété de timbres qui est à la fois un charme pour l'auditeur, et un repos pour le lecteur.

Ce mélange ne constitue pas le seul exercice de la voix ; il faut encore, il faut avant tout la travailler en elle-même. Le travail fortifie les voix faibles, assouplit les voix dures, adoucit les voix criardes, agit enfin sur la voix parlée comme l'art du chant sur la voix chantée. On dit quelquefois que des artistes célèbres, M. Duprez, par exemple, se sont fait une voix. Le mot n'est pas juste ; on ne se fait pas une voix quand on n'en a pas, et la preuve, c'est qu'on la perd. On ne la perdrait jamais, si on était maître de se la faire ; mais on la métamorphose : on lui donne du corps, de l'éclat, de la grâce, non-seulement par la gymnastique qui fortifie l'organe en général, mais par une certaine manière d'attaquer le son. Enfin l'étude arrive même à vous faire gagner des notes que vous n'avez pas. Un jour, la fameuse cantatrice, Mme Malibran, chantant le rondo de la *Somnambule*, termina son point d'orgue par un trille sur le *ré* suraigu, après être partie du *ré* d'en bas. Elle avait embrassé trois octaves dans sa vocalise. Avait-elle donc reçu de la nature ces trois octaves ? Non. Elle en avait acquis une grande partie par le travail. Je me rappelle même qu'après le concert, un de nous lui ayant exprimé son admiration de ce *ré* sur-aigu : — Oh ! je l'ai assez cherché ! reprit-elle gaiement. Voilà un mois que je cours après lui ! Je le poursuivais partout ! En me coiffant ! En m'habillant et je l'ai trouvé un matin au fond de mes souliers, en me chaussant ! " On voit que l'art non-seulement nous aide à bien gouverner notre royaume, mais à l'étendre.

Le second objet de la lecture, c'est de vous apprendre à respirer. Il semble que s'il y a un acte naturel au monde, et où l'on n'ait rien à faire, c'est l'acte de la respiration. Respirer c'est vivre, et nous respirons inconsciemment comme nous vivons. Pourtant on ne lit bien que si on respire bien, et on ne respire bien que si on l'a appris. C'est même là un des talents les plus rares chez un lecteur. Je m'explique. Quand vous respirez dans la vie ordinaire, l'air entre dans vos poumons, et en sort à la façon d'un flot de source qui coule continuellement, insensiblement, également. Mais ce tranquille passage de l'air sur votre gosier suffirait-il pour faire vibrer vos cordes vocales ? Non ! elles resteraient muettes comme un piano que les doigts ne frappent pas ; l'air est à la l'appareil vocal ce que les doigts sont au piano ; il faut que l'air le touche fortement pour qu'il résonne. Peut-être quelques uns de vous ont-ils entendu une harpe éolienne. Comment la fait-on vibrer ? On la place dans une embrasure de porte... S'il n'y a que de l'air, elle se tait ; dès que l'air se condense et devient du vent, les cordes résonnent. Eh bien ! le même phénomène se produit quand vous parlez. Vous condensez, vous pressez l'air que renferment vos poumons, vous le poussez sur votre gosier, et c'est sous l'empire de ce choc que la parole se produit ! Mais qu'a-

vez-vous fait alors ? Vous avez dépensé beaucoup plus d'air que vous ne le faites par le seul acte de la respiration ordinaire. La comparaison d'une source qui coule sans effort n'est plus juste ; il faut penser à l'eau qui jaillit sous le coup d'une pompe, et qui jaillit plus pressée, plus dense, plus rapide ! Voilà donc les conditions ordinaires de la respiration changées. On ne peut donner que ce qu'on a. Dépenser plus, c'est posséder plus. Le petit magasin d'air qui est destiné à la respiration normale et insensible, ne va plus suffire à la quantité de souffle que demande l'action énergique de la parole ; il va donc falloir établir un équilibre entre notre *doit* et *avoir* ! Il va falloir aller aux provisions, faire un appel vigoureux à la source même, c'est-à-dire à l'atmosphère, pour qu'il nous donne l'air dont nous avons besoin ; cet appel, c'est l'aspiration. La respiration se compose donc de deux actes : aspirer et respirer. Aspirer, c'est acquérir, c'est emmagasiner ; respirer, c'est dépenser, c'est écouler ses marchandises.

Eh bien ! il y a là deux arts différents : aspirer est un art, respirer est un art. En quoi consiste l'art de l'aspiration ? A la prendre de la base du poumon même, du diaphragme. Si vous n'aspirez que de la partie supérieure du poumon, vous faites une trop petite provision d'air. Vous ne remplissez pas votre magasin. Il n'en a guère que jusqu'au tiers. Qu'arrive-t-il ? Que votre stock s'épuise très vite, très vite, et si vous avez un long morceau à lire, vous ressemblez à un homme parti en voyage dans le désert avec une outre d'eau à moitié pleine ; l'air vous manque ; il faut retourner en chercher, ce qui est une fatigue ; une fatigue pour vous et une fatigue pour les autres, comme vous le verrez tout à l'heure. Le premier devoir du lecteur, qui a une longue course à fournir, est donc au début, d'aspirer profondément, de façon à avoir les poumons bien garnis. Puis arrive alors le second acte qui est le plus difficile, dépenser. Un mauvais lecteur n'aspire pas assez et respire trop, c'est-à-dire qu'il dépense son bien sans ordre et sans mesure. Il jette l'air par les fenêtres comme un prodige jette l'argent, il le dépense en inutilités au lieu de le distribuer avec ménagement, avec science ; en un mot, il ne sait pas le répandre largement dans les grandes occasions, et le ménager dans les petites. Qu'arrive-t-il alors ? Ce que vous voyez tous les jours ! C'est que le lecteur et l'orateur, comme certains acteurs ou chanteurs, sont obligés à tout moment de recourir à la pompe, de donner des coups d'aspiration bruyants, rauques, qu'on appelle des hoquets ; celui qui écoute en souffre avant que celui qui parle ; un chanteur très habile avait ce défaut, il prenait haleine à tout moment, et ce bruit de soufflet de forge mêlé au chant était insupportable ! Il s'en est aperçu, corrigé. M. Stockhausen, un artiste supérieur, qui a quitté Paris, émergeait tous les guides en Suisse, parce qu'il ne s'essouffait jamais dans les plus rudes montées. " Mon secret est bien simple, me disait-il, je sais aspirer et respirer ! " Le grand chanteur Rubini avait atteint le comble de l'art. On ne l'entendait jamais respirer. Comment y arrivait-il ? une anecdote relative à Talma va nous l'expliquer.

Talma, encore jeune, jouait le *Père de Famille* de Diderot. Arrivé à la fameuse tirade " 1,500 livres de rente, et ma Sophie ", il part, il s'emporte, il crie et rentre dans la coulisse épuisé, hors d'haleine, et s'appuie contre un décor en soufflant comme un bœuf.

— Imbécile ! dit Molé, en le regardant, et il veut jouer la tragédie ! Viens me voir demain matin et je t'apprendrai comment on peut être passionné sans s'époumonner.

Talma y alla ; mais, soit que le maître manquât de patience, ou l'élève de docilité, la leçon ne lui profita qu'à demi. Il y avait alors au théâtre un acteur nommé Dorival : maigre, malingre, sans puissance de voix, il jouait pourtant la tragédie avec un certain succès. — Com-

ment cet animal-là peut-il faire ? se disait Talma. Je suis dix fois plus fort que lui, et il se fatigue dix fois moins que moi. Je vais lui demander son secret. Dorival écoutait le solliciteur par cette réponse aigre-douce et qui sentait son envieux :

— Vous avez tant de succès, monsieur Talma, vous n'avez pas besoin de leçons.

— Je te forcerai bien à m'en donner, se dit tout bas Talma.

Un jour donc que Dorival jouait Châtillon dans *Zaire*, le jeune homme va se blottir... devinez où ? dans le trou du souffleur ! de façon à voir et à entendre sans être vu. Puis, un fois tapi là dans l'obscurité comme une bête de proie dans son antre, il guette, il épie, il note, il regarde, il écoute ; après la fameuse tirade du second acte, il sort en s'écriant : " Je le tiens, je l'ai pincé ! " Qu'avait-il donc découvert ? Que tout l'art de Dorival consistait dans son talent pour respirer. En quoi consistait ce talent ? à prendre (je copie une note de Talma lui-même), à prendre ses aspirations avant que l'air fût entièrement expiré de sa poitrine ; et afin de dérober au public ces aspirations répétées, qui auraient coupé le discours et interrompu le courant même de l'émotion, il les plaçait particulièrement devant l'a et devant l'e ou l'o, c'est-à-dire aux endroits où la bouche déjà ouverte permet d'aspirer légèrement sans que l'auditeur s'en aperçoive.

On voit quel rôle immense joue la respiration dans l'art de la diction. Ses règles sont les seules qu'il ne soit jamais permis de violer. L'acteur lancé dans un passage véhément, emporté par la passion, par la colère, par la douleur, peut oublier les lois de la ponctuation, cultiver les points et les virgules, et courir à travers la phrase au gré de son désordre, mais il doit toujours être maître de son souffle, même quand il a l'air de le perdre ; un habile acteur n'a le droit d'être essoufflé que par un effet de l'art.

Talma avait réduit toutes ces règles en une maxime frappante : Tout artiste qui se fatigue est un artiste médiocre.

J'entends d'ici l'objection : cet art est peut-être fort utile pour les acteurs, mais il s'agit de lecture et non de théâtre. Hé bien, le lecteur en a plus besoin encore que l'acteur. En effet, l'acteur, si long et si important que soit son rôle, a des temps de suspension forcés ; il se repose quand les autres parlent, et ses gestes eux-mêmes, s'ajoutant à ses paroles, l'aident à leur donner un accent vrai et pénétrant. Mais le lecteur lit souvent sans s'arrêter pendant une heure entière, et l'immobilité de son corps le contraint de tirer toute sa force de sa voix seule. Jugez donc s'il est inutile pour lui de savoir ménager ce trésor du souffle, qui peut seul le conduire sans fatigue au bout de sa carrière.

Voici du reste un curieux exemple de la science de l'économie, appliquée à la respiration. Prenez une chandelle allumée, placez-vous près d'elle, en face d'elle, et prononcez en chantant la voyelle *a* ; la lumière vacillera à peine ; mais, au lieu d'un seul son, faites une gamme, et vous verrez à chaque note la lumière trembler. Eh bien ! le chanteur Delle Sedie exécute devant une bougie allumée une gamme montante et une gamme descendante sans que la flamme s'agite. Comment ? Parce qu'il ne laisse échapper que juste ce qu'il faut de souffle pour pousser le son dehors, et que l'air, étant ainsi employé dans l'émission de la note, perd sa faculté de vent pour se réduire à sa faculté de bruit. Vous, au contraire, vous ou moi, bien entendu, que faisons-nous ? Nous perdons inutilement du vent, nous jetons du son à droite et à gauche, nous dissipons notre bien. En pressant un peu cette règle de diction, on en tirerait une leçon de morale : ne dépensez dans chaque acte de votre vie que la quantité de force intime qu'il vaut. Tous les mouvements de l'âme

sont des trésors ! Economisons-les pour les circonstances qui en valent la peine. Que de gens perdent en petites impatiences, en emportements puérils ce trésor de la colère, qui est si sacré quand elle s'appelle l'indignation !

Dernières observations, indispensables pour le lecteur. Si vous voulez aspirer et respirer librement, asseyez-vous sur un siège haut. Enfoncé dans un fauteuil, vous ne pouvez pas aspirer de la base du poumon. Je vous dirai de même : ayez soin de rester bien droit. L'homme courbé aspire mal et respire mal. Enfin, tant que vous le pourrez, ayez le dos appuyé. Il m'est arrivé plus d'une fois, quand je lisais en public et que je sentais un commencement de fatigue vocale et cérébrale, de me calmer et de me reposer rien qu'en m'appuyant largement sur le dos de ma chaise. A l'instant l'équilibre se rétablissait, mon aspiration se faisait sans effort et ma tête elle-même se dégageait.

Nous allons passer maintenant du monde des sons dans le monde des mots. Nous étions restés dans les voyelles, nous allons leur adjoindre les consonnes, entrer avec elles dans l'étude de la prononciation.

IV

SECONDE PARTIE DE L'ART TECHNIQUE

Prononciation, articulation, ponctuation

Les consonnes représentent la charpente du mot ; elles seules lui donnent un corps : on peut reconstituer un mot dont il ne reste que les consonnes, comme Cuvier reconstituait un être dont il ne retrouvait que les os. L'assemblage des voyelles et des consonnes constitue la prononciation, car on ne peut pas prononcer une consonne sans l'unir à une voyelle, et la voyelle à elle seule forme un son qu'on émet, mais non un mot qu'on prononce. De la bonne prononciation dépend la clarté du discours, la correction du débit, la vie même de la parole ; il est donc important d'en connaître les règles précises. Ces règles, quand il s'agit des voyelles, se réduisent à une seule ; il faut donner aux voyelles l'intonation acceptée par Paris. Paris donne la loi en fait de voyelles. Presque toutes les provinces, surtout les provinces méridionales, ont, en prononçant les voyelles, un accent qui prête au ridicule. Je puis en citer un exemple frappant. Il y a deux ans, un de nos orateurs les plus puissants parlait contre un ministre, et jamais, peut-être, ses rares qualités de verve et de feu ne s'étaient montrées plus fortes ; tout-à-coup, au milieu d'une phrase, lui échappa ce mot : la *Chambre hote* (haute), puis viennent les *fantomes* fantômes), et enfin les *années* (années). Tout le monde se mit à rire, le fil du discours fut un moment rompu, et l'effet quelque peu amoindri. Mais supposez, au lieu d'un orateur de premier ordre, un orateur médiocre, un inconnu aux défauts duquel l'auditoire n'eût pas été habitué ; les chuchotements, les ricanements l'auraient arrêté à chaque apparition de la fatale voyelle ; on n'aurait pas entendu ses paroles, on n'aurait entendu que son accent, il aurait eu grande peine à conquérir l'attention, et tout l'effort de son talent eût été perdu.

Il y a quelques jours, un jeune homme de province, plein de chaleur et de feu, me pria de lui donner quelques conseils pour lire en public. Récitez-moi une fable de la Fontaine, lui dis-je. Il commença :

Du palais d'un jeune lapin....

Je l'arrêtai court.—Apprenez d'abord le son véritable des *a*, et nous verrons ensuite. Eh bien ! vous trouverez partout, excepté à Paris, cette altération endémique et épidémique des voyelles. C'est tantôt *Er*, tantôt *Éo*, tantôt

Eu, qui sont défigurés ; à Paris, même, les personnes d'une classe inférieure ou d'une éducation peu relevée, donnent souvent aux diphthongues un son vulgaire ; combien de gens prononcent *chaquin* au lieu de *chacun* ! Exercez-vous donc, si vous voulez lire en public, à placer sur chaque voyelle l'accent qui lui convient ; songez qu'une brève, mise au lieu d'une longue, qu'un accent circonflexe substitué à un accent aigu, suffisent pour gâter la meilleure phrase. S'il s'agit des consonnes, la science de la prononciation est la science de l'articulation. Il n'en est pas de plus difficile et de plus utile. Peu de personnes naissent avec une articulation complètement bonne. Chez les unes elle est dure, chez les autres elle est molle, chez ceux-là elle est sourde. Le travail, un travail assidu et méthodique, peut corriger ces défauts et le peut seul. Par quel moyen ? En voici un fort ingénieux, que tout le monde peut mettre en pratique, et qui est le résultat d'une observation. Vous avez un secret important à confier à un ami, mais vous craignez d'être entendu, la porte de la Chambre où vous êtes se trouvant ouverte et quelqu'un étant dans la pièce voisine. Vous approchez-vous de votre ami et lui parlerez-vous à l'oreille ? Non. Vous ne l'osez pas, de peur d'être surpris dans cette position qui vous trahirait. Qu'allez-vous donc faire ? Le voici. Je tiens cette règle du maître des maîtres, de M. Régulier. Vous vous mettez en face de votre ami, et là, en employant le moins de son possible, en parlant tout bas, vous chargez l'articulation de porter vos paroles à ses yeux en même temps qu'à son oreille, car il vous regarde parler autant qu'il vous écoute parler ; l'articulation a alors double besogne ; elle fait l'office du son lui-même, et, dans ce but, elle est forcée de dessiner nettement les mots et d'appuyer fortement sur chaque syllabe pour la faire entrer dans l'esprit de votre auditeur. Eh bien, voilà le moyen infailible de corriger toutes les défaillances et toutes les duretés de l'articulation. Soumettez-vous pendant quelque temps à cet exercice, et une pareille gymnastique aura si bien assoupli et fortifié vos muscles articulateurs, qu'ils répondront par leur élasticité à tous les mouvements de la pensée et à toutes les difficultés de la diction.

Le rôle de l'articulation dans la lecture est immense. C'est l'articulation et l'articulation seule qui donne la clarté, l'énergie, la passion, la véhémence. Telle est sa puissance qu'elle peut racheter même la faiblesse de la voix, et même en face d'un grand auditoire. Il y a eu des acteurs de premier ordre qui n'avaient presque pas de voix. Monvel, le fameux Monvel n'avait pas de voix, il n'avait même pas de dents ! Et cependant, non seulement on ne perdait pas une de ses paroles, mais jamais artiste ne fut plus pathétique et plus entraînant. Comment ? Grâce à l'articulation. Le plus admirable lecteur que j'aie connu était M. Andrieux. Sa voix était pourtant plus que faible, elle était éteinte, éraillée, rauque... comment triomphait-il de tant de défauts ? Par l'articulation !... On a dit de lui qu'il se faisait entendre à force de se faire écouter ; ajoutez : à force d'articuler.

Quelquesfois, un heureux enrouement apprend à un acteur toutes les ressources de l'articulation. Un jour, M. Bouffé répétait un des rôles qui lui ont fait le plus d'honneur, le père Grandet, dans la *Fille de l'Avare*. Arrivé à la scène la plus émouvante de la pièce, quand le vieil avare s'aperçoit qu'il est volé, l'acteur commence à crier comme à son ordinaire... Mais, au bout de quelques minutes, le son s'éteint sur ses lèvres !... et le voilà forcé de répéter à voix basse ! Qu'arriva-t-il ? Qu'il fut mille fois plus vrai et plus touchant, parce qu'il fut forcé de suppléer à la faiblesse du son par l'articulation. On ne peut pas parler sans voix, mais

la voix seule est si insuffisante dans la diction, qu'il y a des lecteurs, des orateurs et des acteurs pour qui la richesse même de leur organe vocal est un inconvénient. Chez eux, s'ils ne savent pas articuler, le son mange le mot, les voyelles mangent les consonnes. Ils parlent si haut, ils lisent si haut, ils font tant de bruit en lisant et en parlant qu'on ne les entend pas. Parfois même, la mode supprime l'articulation. Vous vous rappelez que, dans le siècle dernier, les élégants disaient : *ma paole d'homme* ; c'était du pédantisme que de prononcer les consonnes. Un vieil habitué du Théâtre-Français disait avoir vu, en soixante ans, changer trois fois la manière d'articuler, dans ce qu'on appelle la jeunesse dorée. Pour les hommes sérieux, il n'y en a qu'une, c'est de prononcer assez pour être entendu, pas assez pour être remarqué.

Il y a, outre ces défauts généraux, des vices particuliers de prononciation. On peut les réduire à trois : le zéaier, le grasseyement et le bégaiement.

Zéaier ou blaiser, c'est prononcer les *s* comme les *z* ; c'est, par mauvaise habitude ou par défaut de conformation, permettre à la langue de dépasser les dents quand on prononce l'*s*. L'inconvénient de ce défaut, c'est de donner à celui qui en est atteint un air de niaiserie. En voici une preuve curieuse : M. Régnier était jeune, il fut chargé d'un rôle de niais, il ne savait comment exprimer ce caractère ; le hasard le conduisit chez un marchand où se trouvait un acheteur qui blaisait ; les commis eux-mêmes souriaient en l'écoulant. " Je tiens mon rôle, se dit M. Régnier, cet homme a l'air d'un imbécile, je n'ai qu'à l'imiter. " Vous voyez que ce défaut vaut qu'on le corrige. Le moyen est facile. S'exercer longtemps, continuellement, à prononcer les *s*, en appuyant fortement le bout de la langue sur la partie intérieure des dents de devant ; cette gymnastique habitue la langue à ne plus sortir de l'enceinte fortifiée, et l'habitude corrige le défaut.

Grasseyer, c'est prononcer la lettre *r* avec la base de la langue, avec la gorge. Ne pas grasseyer, c'est prononcer la lettre *r* avec le bout de la langue, en frappant d'un coup sec le commencement du palais, tout près des dents. Prononcer la lettre *r* sans grasseyement, c'est la faire ronler, c'est la faire vibrer. On dit en langage de théâtre, de quelqu'un qui ne grasseye pas, il vibre. Le grasseyement est un défaut très-commun. Presque tous les Parisiens grasseyent. Le marseillais est le modèle du grasseyeur. En général, pourtant, les peuples du Midi ne grasseyent pas. L'inconvénient de ce défaut est d'alourdir la prononciation et de vous interdire le chant italien. Un célèbre artiste de l'Opéra, M. Alizard, qui possédait une des plus belles voix de basse que j'aie entendues, se voyait obligé de refuser un superbe engagement en Italie, parce qu'il grasseyait. Grand désespoir pour lui ! Un acteur célèbre le consola en le corrigeant comme il s'était corrigé lui-même. De quelle façon ? Par un moyen qui vient de Talma. Il y a deux lettres que tout le monde prononce toujours et naturellement du bout de la langue, c'est le *t* et le *d*. Eh bien ! Talma, qui grasseyait, imagina l'exercice suivant : prononcer vivement et alternativement ces deux lettres *t* et *d*, puis peu à peu leur adjoindre la lettre *r*.... c'est-à-dire la tirer pour ainsi dire du fond du gosier où elle s'enfouit ; la forcer de répondre à l'appel de ses deux compagnes, d'entrer, si j'ose ainsi parler, en danse avec elles ; figurez-vous une jeune fille.... pardonnez-moi cette comparaison singulière.... figurez-vous une jeune fille qui se cache au bal dans un coin, que deux de ses amies appellent et qu'elles entraînent dans leur ronde ; mais bientôt.... une des deux danseuses s'éclipse, puis l'autre, et voilà la dernière venue forcée de danser seule ; ainsi faisait Talma. Il abandonnait d'abord la

lettre *d*.... puis la lettre *t*.... et, de cette façon, la lettre *r*.... après avoir vibré avec les autres, vibrait toute seule.

Un célèbre acteur m'a conté la façon singulière dont il s'est corrigé du grasseyement. Il était jeune, il avait déjà du talent, et il poursuivait à la fois deux entreprises inégalement chères pour lui, mais également difficiles : il travaillait tout ensemble à conquérir l'*r* roulant, et la main d'une jeune fille dont il était éperdument épris. Six mois d'efforts ne lui avaient pas plus réussi d'un côté que de l'autre. L'*r* s'obstinait à rester dans la gorge, et la demoiselle à rester demoiselle. Enfin, un jour, ou plutôt un soir, après une heure de supplications, et de protestations de tendresse.... il touche le cœur rebelle.... la demoiselle dit oui !.... Ivre de joie, il descend l'escalier quatre à quatre, et en passant devant la loge du concierge, il lui lance un sonnet et triomphant : " Cordon, s'il vous plaît ! " O surprise !... l'*r* de cordon a sonné vibrant et pur comme un ritalien ! La peur le prend.... Peut-être est-ce un heureux hasard ? Il recommence ; même succès ! Il n'en peut plus douter ! L'*r* roulant est à lui ! Et à qui le doit-il ? à celle qu'il adore ! C'est l'ivresse de la passion heureuse qui a fait ce miracle ! Et le voilà qui s'en retourne chez lui, en répétant tout le long de la route, car il avait toujours peur de perdre sa conquête ! Cordon ! s'il vous plaît ! Cordon ! s'il vous plaît ! Cordon ! s'il vous plaît ! Tout à coup, nouvel incident ! au détour d'une rue, sort de dessous ses pieds, sort d'un égout, un énorme rat ! un rat ? encore un *r* ! Il l'adjoint à l'autre, il les mêle ensemble ! il les crie ensemble ! Un rat ! Cordon ! Cordon ! Un gros rat ! Cordon ! un gros rat ! un gros rat ! Et les *r* roulent, et la rue en retentit ! Et il rentre chez lui triomphant ! Il avait vaincu les deux rebelles. Il était aimé et il vibrait ! Intitulons ce chapitre : de l'influence de l'amour sur l'articulation.

Le bégaiement constitue un vice plus grave, plus rebelle, et d'une espèce fort particulière. C'est un défaut à la fois matériel et intellectuel. Il tient sans doute à la conformation, et alors, il ressort de la médecine, mais il tient aussi de l'intelligence, et il rentre alors dans l'art de la lecture. Souvent la langue bégait, et bégait habituellement, parce que l'esprit bégait, parce que le caractère bégait, parce qu'on ne sait nettement ni ce qu'on veut dire, ni ce qu'on veut, parce qu'on est craintif, parce qu'on est colére, parce qu'on veut parler trop vite ; impatience, timidité, manque de précision dans les idées, voilà les causes de cette sorte de bégaiement qui n'est pas sans remède ; habituez-vous à parler lentement, à ne parler que quand vous êtes maître de vous, et vous cesserez de bégayer. Un chanteur distingué que je pourrais nommer bégait légèrement quand il parle, et ne bégait pas du tout quand il chante.... pourquoi ? parce que, quand il chante, il marche sur un terrain où il est sûr de lui-même ! L'exercice, le travail, l'habitude l'ont rendu maître de sa voix et de sa diction dès que la parole est unie au chant ; mais aussitôt qu'il parle, la timidité naturelle de son caractère le rend à toutes ses incertitudes de prononciation. L'artiste tombe, l'homme reste, et le bégayer repart.

Quant au bégaiement matériel, qui dépend de l'organe seul, la médecine seule peut le guérir.

Il porte en général sur toutes les lettres ; parfois pourtant, le bégayer a dans l'alphabet certains ennemis particuliers, c'est-à-dire des lettres devant lesquelles il s'arrête toujours, comme les chevaux devant certains obstacles. Je peux vous citer un fait curieux à ce sujet. J'ai écrit, il y a vingt ans, une comédie où se trouvait un rôle de bégue : les *Doigts de fée*. Le personnage devait être comique, mais non ridicule, et, parfois même, je désirais qu'il fût touchant. M. Got avait accepté ce rôle

avec plaisir, mais dès qu'il en commença l'étude, son embarras devint très grand. Il ne s'agissait pas là de faire un pendant à Brid'oison, mais comment arriver à l'intérêt, à l'émotion, en restant toujours dans le comique? Enfin, un jour, il arrive tout triomphant à la répétition. Je tiens mon rôle! me dit-il. Je vais faire porter le bégaiement seulement sur deux consonnes, le t et le d. Grâce à ce moyen que m'ont suggéré mes études récentes sur les bégues, je me délivre de la préoccupation insupportable où m'aurait jeté la nécessité de bégayer toujours, je débarrasse le rôle de la monotonie d'un défaut répandu partout, et je ne garde de cette imperfection que juste ce qu'il faut pour donner du piquant et du comique à ma diction. Seulement, ajouta-t-il gaiement, vous voilà un supplément de travail, mon cher auteur; il faut enrichir mon rôle de quelques d et de quelques t de plus. Je vous indiquerai les passages où j'en aurai besoin. Ainsi fut fait et le sucrés répondit pleinement à son attente. Je ne crois pas que cet artiste si éminent compte de création plus originale.

Le bégaiement organique est-il curable? J'en doute. La médecine a fait beaucoup d'essais; je n'ai pas vu de véritables réussites. Des atténuations passagères, des intermittences, des apparences de guérison....., mais une guérison réelle? non. Certains spécialistes ont fait attacher dans les journaux le nombre de leurs cures merveilleuses. Voici un fait dont j'ai été le témoin. Je me trouvais un jour, dans ma jeunesse, à un bal donné par un médecin célèbre par cette spécialité.

—Monsieur, dis-je à un de mes voisins, voulez-vous me faire vis-à-vis pour la contredanse?

—Vo-o-olontiers, monsieur.

—Ah! un bégue! me dis-je.

On passe des rafraîchissements.

—Monsieur, dis-je à un autre jeune homme, voudriez-vous me passer une glace?

—V... v... v... oici!

Ah! un second bégue!....

Je me trouve en face d'un de mes anciens camarades de collège.

—Ah! ah! c'est toi..., me dit-il! Te te...ra...ra...ra... rappelles-tu comme je bé...bé...bé... gayais au collège!

—Oui.

—Hé bien... je suis venu... trouver M. Co... co...co... lombat (c'était notre amphitryon) et depuis ce moment, je suis... tout à fait gué... gué... gué... ri!

Ce souvenir m'a toujours rendu un peu incrédule à l'endroit des bégayeurs qui ne bégaièrent plus.

Reste enfin, pour achever ce qui regarde la lecture comme art matériel, à nous occuper de la ponctuation. On ponctue avec les paroles, comme on ponctue avec la plume, et en voici une preuve en action.

Un jour M. Samson voit arriver chez lui comme élève un jeune homme assez satisfait de lui-même.

—Vous désirez prendre des leçons de lecture, monsieur?

—Oui, monsieur.

—Vous êtes-vous déjà exercé à lire tout haut?

—Oui, monsieur, j'ai récité beaucoup de scènes de Corneille et de Molière.

—Devant tout le monde?...

—Oui, monsieur.

—Avec succès?

—Oui, monsieur.

—Veuillez prendre dans ce volume de Lafontaine la fable le *Chêne et le Roseau*. L'élève commença :

Le chêne un jour, dit au roseau...

—Très bien! monsieur, vous ne savez pas lire!

—Je le crois, monsieur, reprit l'élève un peu piqué, puisque je viens réclamer vos conseils, mais je ne comprends pas comment, sur un seul vers...

—Veuillez le recommencer?

Il recommença :

Le chêne un jour, dit au roseau...

—J'avais bien vu que vous ne saviez pas lire.

—Mais...

—Mais, reprit M. Samson avec flegme, est-ce que l'adverbe se joint au substantif au lieu de se joindre au verbe? Est-ce qu'il y a des chênes qui s'appellent un jour? Non; hé bien, alors, pourquoi lisez-vous, le chêne un jour, dit au roseau... lisez donc, le chêne, virgule, un jour, dit au roseau.

—C'est pourtant vrai! s'écria le jeune homme stupéfait.

—Si vrai, reprit son maître avec la même tranquillité, que je viens de vous apprendre une des règles les plus importantes de la lecture à haute voix, l'art de la ponctuation.

—Comment, monsieur, on ponctue en lisant?

—Eh! sans doute! tel silence indique un point; tel demi-silence, une virgule; tel accent un point d'interrogation, et une partie de la clarté, de l'intérêt même du récit, dépend de cette habile distribution des virgules et des points, que le lecteur indique sans les nommer, et que l'auditeur entend sans qu'on les lui nomme.

La ponctuation écrite variant, à chaque siècle, la ponctuation parlée doit varier de même. Supposez qu'un poète tragique trouvât aujourd'hui le: "Qu'il mourût!" de Corneille... il mettrait au bout un immense point d'exclamation, et peut-être deux. Qu'a mis Corneille? Une virgule. Cette virgule en dit beaucoup. Elle indique que dans l'esprit de Corneille ce mot n'était nullement un mot à grand fracas, mais un cri involontaire à l'instant corrigé par le second vers que Voltaire trouve faible parcequ'il n'en a pas senti la délicatesse exquise! C'est le Romain qui s'écrie: Qu'il mourût! C'est le père qui ajoute: "Ou qu'un beau désespoir au moins le secourût!"

Les petits points sont d'invention moderne. Vous n'en trouverez pas un seul exemple dans le dix-septième siècle ni dans le dix-huitième siècle. Ils s'emploient surtout dans les œuvres dramatiques. Scribe en a des grands inventeurs des petits points. Ils répondent à ce qu'il y a, dans l'action de ses pièces, de précipité, d'agité, de fiévreux; c'est la ponctuation d'un homme que l'action presse, que le mouvement emporte, qui n'a pas le temps de tout dire; c'est la ponctuation du sous-entendu. Ponctuer ainsi en lisant est d'une très-grande difficulté, et on n'y arrive pas sans un grand travail.

Vous voyez que je ne vous ai pas trompés en vous disant que la lecture était un art, et que cet art avait des règles précises, puisque nous en avons trouvé pour l'émission de la voix, pour la respiration, pour la prononciation, pour l'articulation et pour la ponctuation; c'est-à-dire pour tout ce qui regarde la partie matérielle de l'art de la lecture, le mécanisme.

Passons maintenant à la partie intellectuelle.

E. LEROUVÉ.

(à continuer)

BULLETINS

Les bibliothèques publiques aux Etats-Unis

(Suite)

Aux Etats-Unis, comme partout, on distingue plusieurs espèces de bibliothèques - d'abord les bibliothèques spécialement consacrées à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse, telles que les bibliothèques scolaires annexées aux écoles ou du moins établies dans les localités où existent des écoles; les bibliothèques de collèges et celles d'universités. A ces dernières, on peut rattacher les bibliothèques

ques dites scientifiques, médicales, juridiques, théologiques, parce qu'elles ont fait leur spécialité de ces diverses branches des connaissances; les étudiants trouvent là les ressources nécessaires pour compléter leurs études universitaires.

Dans un pays où l'on attache autant d'importance qu'aux États-Unis à l'instruction primaire, où chaque État s'impose des sacrifices énormes pour le développement de cette éducation première, il semblerait que les bibliothèques scolaires (*Common School Libraries*) aient dû pleinement réussir. Il n'en est rien pourtant. Si ces bibliothèques ont eu un instant de prospérité, elles sont aujourd'hui, dans la majorité des États, plutôt en décadence qu'en progrès. Ce fut l'État de New York qui prit l'initiative de ce genre d'écoles.

En 1835, chaque arrondissement ou district scolaire fut autorisé à lever une taxe de 20 dollars pour la fondation d'une bibliothèque, taxe qui, les années suivantes, devait être réduite de moitié, c'est-à-dire à 10 fr., attribuée à l'entretien de la dite bibliothèque. Cette taxe, c'étaient les habitants du district qui la votaient. Depuis 1838 jusqu'à 1875, il a été ainsi voté et dépensé, dans le seul État de New York, une somme de plus de 2 millions de dollars, ou 10 millions de francs.

Aussi, le nombre de volumes, dans les 12,000 districts scolaires de l'État, s'était-il accru jusqu'à 1,600,000 en 1852. Mais, en 1861, le rapport des inspecteurs des écoles (*State superintendent*) constate que ce chiffre est tombé à 1,200,000, bien que chaque année la dépense pour l'entretien de ces bibliothèques s'élève encore à 55,000 doll. (275,000 fr.). L'année suivante, il est annoncé "qu'il existe encore 1 million $\frac{1}{2}$ de volumes, éparpillés parmi les différentes familles des districts, familles qui les ont confiés à leur profit pour s'en former des bibliothèques particulières, ou qui les ont abandonnés comme jouets, aux enfants, dans les *nurseries* (chambres d'enfants.)

Ces livres sont empilés dans des buffets, jetés à la cave, relégués au grenier, exposés à toutes les intempéries de l'air, aux atteintes de l'eau et du feu, ou, plus souvent, laissés de côté dans le silence et l'oubli. Le tableau n'est pourtant pas aussi sombre partout. Les villes et les plus grands villages de l'État ont montré moins d'indifférence. Néanmoins, en dépit d'une dépense de 139,798 dol ars fait pendant les cinq dernières années pour les bibliothèques rurales, la perte de volumes a été de 81,995. Et la conclusion, en 1875, est celle-ci: "Le système des bibliothèques de district n'a pas bien fonctionné dans cet État, et les espérances de ceux qui l'avaient inauguré ont été complètement déçues. Les bibliothèques sont tombées en désuétude et dans la plupart des districts de l'État elles n'ont plus de valeur pratique. Le nombre des volumes est chaque année en décroissance. A la date du dernier rapport, on n'en comptait plus que 831,551.

Cependant, il y a des États où le système a donné des résultats plus satisfaisants. Dans Rhode-Island, il est dit, pour l'année 1875, "que les renseignements sont très-favorables et qu'on est porté à espérer que d'ici à peu d'années chaque ville et chaque village de l'État auront leur bibliothèque." Dans l'État de New Jersey, l'inspecteur des écoles écrit à la même date: "Les rapports qui me sont adressés constatent que les livres sont lus non-seulement par les élèves, mais aussi par un grand nombre de parents. Il est évident que la loi a produit un grand bien et je ne crois pas qu'elle doive subir de modifications, même dans l'intention de l'améliorer."

Il est à remarquer que les bibliothèques scolaires se sont moins développées dans les États qui possédaient déjà un grand nombre de bibliothèques d'un niveau plus élevé; ainsi, dans la Pensylvanie, où il s'est créé peu de bibliothèques scolaires, et dans le Massachusetts, où ce genre de bibliothèques a été remplacé par d'autres, plus complètes. En revanche, les États nouveaux se sont attachés à développer les bibliothèques scolaires. Cette tendance s'est manifestée surtout en Californie, où chaque district scolaire a ou aura sa bibliothèque scolaire publique entretenue par un prélèvement de 10 p. 100 sur le fonds des écoles, jusqu'à concurrence de 50 dollars ou 250 fr.

De 1867 à 1875 inclusivement, il a été accordé par l'État pour les bibliothèques scolaires une somme de 169,000 doll. (845,000 fr.). Actuellement, chaque district scolaire formé depuis un certain temps dans l'État de Californie, possède une bonne bibliothèque dont tirent parti non-seulement les instituteurs et les élèves, mais dont tous les autres résidents profitent également. Des centaines, des milliers de districts jouissent de cet avantage. Aussi demandait-on en 1875 qu'aucun changement ne fut introduit dans la loi des bibliothèques scolaires, qui a produit les meilleurs résultats.

Mais, nous le répétons, il est loin d'en être ainsi dans tous les États, et le système, dans son ensemble, ne paraît pas destiné à vivre. A quoi tient cet insuccès singulier des bibliothèques scolaires, qui semblerait au contraire dans les meilleures conditions de réussite, en un pays comme les États-Unis? Le rapport l'attribue à deux causes: à des imperfections dans la loi ou plutôt dans les lois qui régissent ces bibliothèques, et à des vices dans leur organisation et leur administration.

La loi permet d'appliquer à d'autres usages les fonds destinés à ces établissements, dès que la collection atteint un certain nombre de

volumes; d'un autre côté, les comités locaux et les curateurs ou tuteurs (*trustees*) des bibliothèques ne s'occupent pas assez de tenir les collections au courant et font souvent des choix déplorables en fait de livres; mais on peut se demander si, ces causes étant supprimées, les effets ne seraient pas les mêmes. Il est un fait certain, c'est que pour une cause ou pour une autre, les bibliothèques scolaires sont bien moins en faveur et qu'on leur préfère aujourd'hui les bibliothèques municipales dites *Free town Libraries*. Si ces dernières remplissent le même but, la substitution ne présente plus, à ce qu'il semble, autant d'inconvénients.

Les bibliothèques de collèges et d'universités ont mieux réussi que les bibliothèques scolaires. Dans les établissements d'instruction, le caractère de la bibliothèque n'est pas le même qu'ailleurs. Les livres y sont considérés comme des instruments de travail, des outils destinés à passer de main en main, et non comme des trésors, des curiosités bibliographiques à garder sous clef et sous verre. L'idéal de la bibliothèque de collège selon les Américains, le voici: dans un premier groupe les livres les plus utiles aux étudiants et aux professeurs, encyclopédies, dictionnaires, ouvrages de sciences, d'histoire, de littérature, rangés dans un ordre compréhensible et facilement accessibles à tous; dans un autre groupe, les ouvrages moins usités entrés à la bibliothèque, soit par don, soit autrement. Ces derniers forment le dépôt ou magasin; les premiers constituent ce qu'on pourrait appeler le laboratoire; enfin, dans les classes principales, des bibliothèques supplémentaires où les ouvrages figurent en double et en triple, s'il le faut, et qui sont, pour les cours en général, ce que les cabinets de physique et de chimie sont pour les cours particuliers de sciences. Dans ce milieu, les élèves arrivent à prendre le goût des recherches, dirigés qu'ils sont par le professeur, qui travaille sous leurs yeux comme dans sa propre bibliothèque.

Cependant, cet idéal est loin d'être réalisé partout, les collèges n'étant pas, en général, assez riches pour se donner le luxe de bibliothèques ainsi organisées. Ils y tendent néanmoins de toutes leurs forces. Parmi ceux qui disposent de ressources suffisantes, le rapport cite le collège Harvard, à Cambridge (Massachusetts), dont le fonds pour sa bibliothèque s'élève à 169,000 doll. (845,000 fr.); le collège Yale, à New Haven (Connecticut), qui a disposé de 65,000 dollars (327,500 fr.) pour le même usage; le collège Dartmouth, à Hanover (New Hampshire), est à la tête de 37,000 dollars (185,000 fr.); le collège de la Trinité, à Hartford (Connecticut), de 35,000 dollars (175,000 fr.), etc.

Il est vrai qu'aux États-Unis le mot *collège* a un sens plus étendu que celui qu'on assigne chez nous aux établissements appelés lycées. Plusieurs de ces collèges sont de véritables universités. Tels sont les deux établissements que nous avons mentionnés tout à l'heure en tête de la liste, ceux de Harvard et de Yale, ainsi nommés du nom de leurs fondateurs respectifs.

La bibliothèque du premier date de la fondation même du collège, c'est-à-dire de l'année 1638. Cent vingt-six ans après, elle ne comptait encore que 5,000 volumes, lorsqu'elle fut détruite par un incendie en 1761. On la reconstruisit, à l'aide de dons recueillis en Angleterre. En 1790, elle renfermait déjà 12,000 volumes; en 1840, elle en possédait 70,000, sans compter les brochures; elle en possède actuellement 227,650. Le nombre des entrées annuelles est de 6 à 8,000.

La bibliothèque du collège de Yale est également contemporaine de la fondation de cette université, qui remonte à l'an 1700. Le nombre des volumes s'élevait à 4,000 en 1766, les troubles de la Révolution dispersèrent la collection qui, transportée de côté et d'autre, subit beaucoup de dommages. Ce ne fut qu'en 1805 qu'elle revint au chiffre de l'année 1766. Depuis lors, elle n'a fait que s'accroître; elle contient aujourd'hui 114,200 vol., 4,500 par an.

Ces collections se sont accrues par des dons soit en argent, soit en nature, c'est-à-dire en livres, dons qui ne lui ont jamais fait défaut. Les professeurs n'ont pas été les moins généreux; dans la liste des donateurs, nous relevons pour ces deux établissements les noms de professeurs ayant donné de leur vivant ou laissé après leur mort, à la bibliothèque de leur université, des sommes de 5,000 dollars (25,000 fr.) pour achat d'ouvrages de sciences, de littérature, de linguistique.

En 1870, le professeur E. Salisbury fit abandon à la bibliothèque de Yale, de sa collection de livres et de manuscrits orientaux (2,650 volumes); il joignit à ce don celui d'une somme de 6,000 doll. (30,000 fr.) pour accroître cette même collection, qu'il soutient encore aujourd'hui par une indemnité annuelle de 600 doll. (3,000 fr.).

Outre leurs acquisitions ordinaires, ces établissements achètent parfois en Europe des collections entières. C'est ainsi que plusieurs bibliothèques de savants allemands, celles de Bopp, d'Ehobling, de Lœcke et d'autres ont passé en bloc en Amérique et figurent aujourd'hui sur les rayons des bibliothèques de collèges et d'universités. Ces acquisitions extraordinaires ont été effectuées pour la plupart à l'aide de fonds versés sur-le-champ par d'anciens élèves de l'université.

En 1857, une enquête révèle des lacunes fâcheuses en plusieurs départements de la bibliothèque du collège d'Harvard. Cette

situation émeut les amis de l'établissement : ils se cotisent ; l'un d'eux s'engage pour 5,000 doll. (25,000 fr.) pendant cinq ans.

L'inauguration d'un nouveau local pour la bibliothèque stimule l'ardeur des citoyens de la localité et des environs. Une somme de 20,000 doll. (100,000 fr.), pour accroissement des collections, est aussitôt recueillie, et pour la plus grande partie dans le monde des commerçants.

Jusqu'en 1840 seulement, le nombre des donateurs de cette bibliothèque était déjà de 1 millier. Celle de Yale peut produire une liste de donateurs aussi abondante, sur laquelle figurent des versements de 1,000 à 10,000 doll. (5,000 à 50,000 fr.)

Des universités de création plus récente possèdent des bibliothèques également bien dotées. Telle est celle de l'université de Cornell à Ithaca ou Ithaque (Etat de New-York), qui, commencée en 1868, compte déjà 39,000 volumes ; celle du collège Vassar, à Poughkeepsie (même Etat), ouverte en 1865, a reçu de son riche fondateur, le brasseur Mathieu Vassar, une somme de 50,000 dollars (250,000 fr.).

Cette dernière université est uniquement destinée au sexe féminin. Une autre bibliothèque, attenante à un collège ou université pour les jeunes filles, Wellesley-College, à Wellesley (Massachusetts), fondée en 1875, est actuellement en voie de formation. Le rapport donne une vue de la salle de lecture de cet établissement, qui ne renferme encore que 10,000 volumes, mais qui est calculé pour en contenir 150,000.

On n'en finirait pas d'énumérer toutes les donations faites aux bibliothèques d'universités. Celle du collège d'Amherst (Massachusetts), fondée en 1821, a reçu, depuis cette époque jusqu'en 1875, un capital de 80,000 dollars (400,000 fr.) ; elle contient 30,406 volumes et se distingue par un nouveau mode de classification, dont la base est le système décimal. A l'université de Rochester (Etat de New York), datant de 1850, il a été fait par un général un don de 25,000 dollars (125,000 fr.), tandis qu'un autre généreux citoyen faisait cadeau du bâtiment incombustible où les collections doivent être installées, et dont la construction totale reviendra à 100,000 dollars (500,000 fr.)

Les bibliothèques de chacune des facultés (ici on les appelle écoles) dont se composent ordinairement les universités n'ont pas été non plus oubliées dans ces distributions libérales. Au collège de Yale, la bibliothèque de la *Law School* (école de droit), qui contient 8,000 volumes, a été dotée en 1873 d'un fonds de 10,000 doll. (50,000 fr.), et pendant trois ans les anciens élèves et amis de l'école se sont, pour enrichir la collection, imposés des sacrifices dont la valeur s'élève à 16,000 dollars (80,000 fr.).

La bibliothèque de l'école des sciences (*Scientific School*), à la même université, est installée dans un immeuble qui a été donné par M. Sheffield, le même qui, après avoir pourvu à l'accroissement de la collection, au moyen d'un fonds de 10,000 dollars, porté aujourd'hui à 12,000 doll. (60,000 fr.), lui a encore fait don d'une bibliothèque d'ouvrages de mathématiques acquise par lui au prix de 4,000 doll. (20,000 fr.).

(à continuer)

— *Le livre des écoles américaines* (Suite).

L'examen détaillé du *Livre des écoliers américains* justifierait, je crois, l'opinion que je viens d'exposer. Nous allons d'ailleurs permettre à nos lecteurs de juger par eux-mêmes, en mettant sous les yeux plusieurs spécimens de devoirs.

La collection des *Primary schools* est peu considérable, et cela se comprend. L'âge des enfants qui fréquentent ces écoles ne leur permet pas des compositions écrites bien variées et bien nombreuses. Celles que M. Buisson nous offre suffisent cependant pour nous faire apprécier la méthode et l'esprit qui président à la direction de ces *petites classes*.

Les *leçons de choses*, par lesquelles débute l'ouvrage, rédigées ou plutôt *esquissées* par des élèves d'écoles normales pour les enfants des *Primary schools*, sont généralement bien comprises, divisées avec ordre et méthode et bien traitées. Toutes ne valent point celles que nos correspondants nous ont adressées et que nous avons publiées dans les colonnes de notre journal ; mais il est incontestable que des élèves-maitresses, préparées ainsi dans les écoles normales, introduiront sans difficulté, dans les établissements, où elles seront placées, cette forme d'enseignement dont nous avons dit autrefois les avantages et fait connaître les excellents résultats.

Les devoirs réunis sous le titre de "*Langue maternelle*," sont les plus intéressants de cette première partie de la collection de M. Buisson.

Les exercices de *grammaire*, ceux d'*observation* et de *jugement* sont en général analogues aux devoirs que nous avons recommandés nous-mêmes, et dont nous donnions dernièrement encore plusieurs exemples à propos de l'enseignement de la grammaire. Nous ne pouvons également qu'approuver les exercices de *construction*, ayant pour objet de faire formuler à

l'enfant des phrases dont on ne lui fournit que les éléments isolés.

Mais je n'aime point, par exemple, les petites propositions contenant des fautes d'orthographe et les locutions vicieuses à corriger. Ce sont là des exercices *cacographiques*, et la cacographie est, avec raison, bannie depuis longtemps de nos écoles.

Je n'aime, guère, non plus les *permutations*. "Ecrivez la phrase suivante, dit le maître, et reproduisez-la de trois manières différentes, sans en changer le sens."

Entre toutes les manières de rendre une pensée, il y en a une qui la rend plus exactement, plus complètement et plus clairement que toutes les autres : c'est cette forme-là, seule, qu'il faut chercher et garder. Ces permutations, qui rappellent le travail auquel se livre M. Jourdain avec son professeur de philosophie : "*D'amour mourir me font, belle marquise, vos beaux yeux*" ont, à mon sens, un grave défaut : celui de faire croire aux élèves qu'une idée peut être indifféremment exprimée de six ou sept manières, ce qui n'est pas.

Si, dans une narration, l'enfant a construit trois ou quatre phrases consécutives de la même façon, que le maître appelle son attention sur cette uniformité monotone et fatigante ; qu'il lui montre comment la forme de ces phrases peut être changée ; qu'il lui fasse trouver, par l'analyse de la pensée et par la considération de l'effet à produire, laquelle de ces diverses formes doit être choisie : rien de mieux. Mais changer, sans motif et sans but, pour le plaisir de changer, sans savoir quelle est l'idée dominante, essentielle à exprimer, celle qu'il faut mettre en évidence, en relief : cela me paraît un exercice pour le moins inutile.

Les *diagrammes grammaticaux* ne me paraissent pas non plus d'une utilité incontestable, et j'avoue que je ne trouve aucune espèce d'avantage à l'emploi de ces figures.

Nous l'avons dit plusieurs fois déjà, pour nous, les analyses doivent toutes se faire oralement. Et si, parfois, le maître croit devoir en demander quelques-unes par écrit, les signes conventionnels adoptés par nos instituteurs : lignes droites ou ondulées, sans barres, ou avec barres, initiales et chiffres, me semblent beaucoup plus simples et bien préférables.

J'ai rencontré avec plaisir un exercice d'épellation (*spelling*), qui m'a rappelé ceux que nous faisons, il y a trente ans, dans le recueil de mots de *Pautez*, excellent exercice, du reste, lorsqu'il est fait avec intelligence.

Les descriptions : "*Une image du livre de lecture ; notre école ; le papier*" sont vraiment remarquables pour des enfants de 8, de 7 et même de 6 ans. Seulement, j'avoue que Mlle. Etlië B....., de New-Jersey, me paraît bien avancée pour son âge quand elle dit :

"Je ne sais pas ce que nous deviendrions s'il n'y avait pas de papier. Les demoiselles ne recevraient plus de *lettres d'amour* ni de *Valentins*."

C'est une grande camarade, bien sûr, qui lui a soufflé cette dernière considération.

Les lettres des enfants indiens (1) sont particulièrement intéressantes. En voici deux spécimens :

Wyandott, 2 janvier 1875.

Je vais à l'école et j'aime à aller à l'école. Je suis contente que vous m'envoyiez des joujoux. Je lis dans le troisième livre de lecture. J'ai une jolie poupée ; nous faisons des robes à nos poupées et nous les habillons. Nous avons un petit baquet et une planche à laver, et nous leur faisons la lessive. Une des petites filles a laissé tomber sa poupée, elle a roulé dans la rivière. Nellie lui a donné une autre poupée lorsqu'elle est revenue à l'école. Je suis bien contente que vous nous ayez envoyé quelque chose ; la poupée est très jolie, je l'aime bien, et je vous aime bien aussi.

Votre petite amie,

SALLIE D.

Mes chers amis,

Je vais vous dire ce que nous devenons. Quelques-uns d'entre nous sont très-malades, il *il y en a bien peu qui se portent bien*. Mais nous faisons beaucoup de progrès. Un soir nous avons eu un grand orage. Je voudrais bien que vous m'envoyiez un couteau, s'il vous plaît. On me dit que l'endroit où vous êtes est une grande

(1) La Société des Missions, qui a entrepris l'éducation des enfants indiens dans l'extrême Ouest, a établi une sorte de correspondance entre ces enfants et les familles de leurs bienfaiteurs dans l'Est. Quelques-unes de ces lettres, d'un vif intérêt, figuraient à l'Exposition, malheureusement dans une vitrine fermée : nous n'avons pu en copier que les fragments ci-dessus.

(Note de M. Buisson.)

ville, et je serai bien content si vous m'envoyez de jolies choses. Je vous prie de me procurer une balle élastique solide, et je demande que quelques-uns d'entre vous viennent nous voir. Nous ramassons tous des noix, et je tâche toujours d'être un bon garçon.

HENRI S.
Ecole de la Société des Missions,
station de Wyandott (Kansas).

Ces pauvres petits enfants, qui sont presque tous très-malades, mais qui font des progrès, ne vous rappellent-ils pas les élèves de nos grandes écoles spéciales, écraasés depuis leur enfance sous les exigences de nos programmes d'examen, et qui deviennent myopes et phthisiques à qui mieux mieux ?

A. L.

(à continuer)

ANNONCES

Institutrice

Mademoiselle A. Beaudry, institutrice brevetée pour école modèle de première classe, est en disponibilité. On peut s'adresser à elle directement, à Monte-Bello, ou au Département de l'Instruction publique.

Aux Commissaires d'Écoles pour la reprise des Cours Élémentaires.

PREMIÈRE MISE EN VENTE

DES INTÉRESSANTS

LIVRES DE LECTURE

DE

M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seul Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 210 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

LE TROISIÈME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIÈME ET CINQUIÈME LIVRES sont en vente.

NOUVELLE MÉTHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE—nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Juneau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES. Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellerose, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE MÉTHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique. Cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 21 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, l'Île du Prince-Édouard, Terre-Neuve, et une partie des États-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux. \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$1.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné la doz. \$1.20.

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION, préparée d'après la méthode de L. G. Michel, pour les écoles élémentaires; par MONTPETIT et MONTPETIT; vol. format in-18 de 36 pages, illustré de 62 gravures, broché, couverture imprimée; livre de l'élève, la doz. \$0.40.

LE MÊME: livre du maître; chaque \$0.10.

TABLEAUX DE LA MÉTHODE DE LECTURE de L. G. MICHEL, en rapport avec la méthode préparée par MONTPETIT et MONTPETIT: 2 tableaux in-folio, la doz. \$0.50.

LES MÊMES collés sur 10 cartons, la doz. \$0.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centims pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1^{er} Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBZAU & ASSÉLIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,

10, Rue St. Vincent, Montréal.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9, rue Huade, Québec.